POSSÉD

NOTRE-DA

LE L

HISTOIRE

D'UNE

POSSÉDÉE DU DÉMON

DÉLIVRÉE

PAR

NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN

LE 15 SEPTEMBRE 1883

MONTRÉAL

1895

224
2

+

POSSÉ

NOTRE-

LE

d
m

HISTOIRE

D'UNE

POSSÉDÉE DU DÉMON

DÉLIVRÉE

PAR

NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN

LE 15 SEPTEMBRE 1883

MONTRÉAL

1895

97542

Possé

PAR NOT

L

PI

COMMENT LA
SA PUI

Le titre se
peut-être que
même provoq
d'incrédulité.
mon, en notre
y avoir enco
On l'appelait
lors la science
justice de tou
elle démontre

HISTOIRE

D'UNE

Possédée du Démon

DÉLIVRÉE

PAR NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN

Le 15 Septembre 1883

PRÉLIMINAIRES

COMMENT LA SAINTE VIERGE FAIT ÉCLATER SA PUISSANCE CONTRE SATAN, À PELLEVOISIN

Le titre seul de cette histoire étonnera peut-être quelques-uns de mes lecteurs, et même provoquera sur leurs lèvres un sourire d'incrédulité. Hé quoi ! une possédée du démon, en notre XIXe siècle ! Est ce qu'il peut y avoir encore des possessions du démon ? On le croyait au moyen-âge ; mais depuis lors la science, en progressant, a fait bonne justice de toutes ces vieilles superstitions, et elle démontre aujourd'hui que ces préten-

57910

dues possessions du démon, ne sont autre chose que des névroses, des hystéries et autres maladies purement naturelles.

Tel est le verdict de la science moderne. Il y a bien l'Évangile qui la contredit un peu, en nous relatant de nombreuses possessions du démon guéries par Jésus-Christ et les Apôtres, mais la prétendue science s'inquiète fort peu de l'Évangile. Elle a décidé que les possessions du démon sont aujourd'hui impossibles et même que le démon n'existe pas ; et il n'y a qu'à s'incliner humblement devant cette suprême et infaillible décision, dussent les récits évangéliques être, par là même, traités de fables et de mensonges.

Mon cher lecteur, je ne m'étonne pas que la prétendue science moderne doublée de son libéralisme, de son matérialisme, voire même de son athéisme et de tous les autres noms en *isme* dont elle aime à s'affubler, refuse de croire aux possessions du démon. Moi-même qui crois pourtant à celles de l'Évangile, je ne les croyais pas possibles de nos jours ! mais j'ai été bien forcé de me rendre à l'évidence des faits dont j'ai été le témoin oculaire. On dit que les prêtres font leur métier, qu'ils exploitent la crédulité

populaire en racontant de prétendus miracles ou des possessions du démon. A ceux qui oseraient encore avancer de pareilles calomnies, je me contenterai de dire : puisque vous vous défiez des prêtres quand ils vous parlent de ces faits extraordinaires, écoutez au moins un laïque un homme du monde qui vient vous raconter simplement ce qu'il a vu et entendu ; ayez la patience de lire ma petite histoire jusqu'au bout et puis vous tirerez vous-même la conclusion ; vous verrez vous-même s'il y a encore des démons et des possédés du démon. Les faits extraordinaires que je vais raconter ont eu d'ailleurs de nombreux témoins même laïques : rien de plus facile, par conséquent, que de les vérifier.

Un mot d'abord sur Pellevoisin. C'est une paroisse d'environ 1.500 âmes, du diocèse de Bourges. Elle est située dans le département de l'Indre, à 10 kilomètres de Buzançais, qui est la station du chemin de fer la plus rapprochée, sur la ligne de Châtauroux à Tours. C'est dans cette paroisse privilégiée que la Très Sainte Vierge a daigné apparaître 15 fois, en 1876, à une jeune fille appelée Estelle Faguette. On peut lire tous les détails de ces apparitions dans la brochure qui fut im-

primée avec l'autorisation de Mgr de La Tour d'Auvergne, alors archevêque de Bourges. Sa Grandeur permit même d'ériger en chapelle la chambre des apparitions et d'y célébrer le Saint Sacrifice de la Messe. C'est dans l'une de ces 15 apparitions, le 9 septembre 1876, que la Sainte Vierge révéla à Estelle Faguette un scapulaire nouveau, le scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus, en lui adressant ces paroles remarquables : "Je suis la Mère toute miséricordiense . . . . J'aime cette dévotion : je bénirai ceux qui porteront sur eux ce scapulaire," Depuis lors, avec l'autorisation encore de Mgr de La Tour d'Auvergne, une confrérie de ce nouveau scapulaire fut érigée à Pellevoisin : elle compte aujourd'hui plus de 100,000 associés. Or, pendant les apparitions de la Sainte Vierge à Estelle, le démon se présente trois fois, pour essayer de troubler la voyante qui était en extase. Mais la Sainte Vierge chassa cet esprit de ténèbres qui s'enfuit et disparut, chaque fois, par le même coin de la chambre : on l'appelle depuis lors *le coin des démons*. On croit que c'est à cause de cette circonstance que la Sainte Vierge se plaît à faire éclater sa puissance sur Satan,

dans le petit sanctuaire de Pellevoisin en le chassant du corps des personnes qu'il possède.

Souvent même, le scapulaire seul de Notre-Dame de Pellevoisin suffit pour guérir et délivrer les personnes obsédées ou possédées du démon.

Il est des cas cependant où le scapulaire ne suffit pas ; il faut alors que la personne tourmentée par le malin esprit fasse le pélerinage de Pellevoisin. Or jusqu'ici il est inouï qu'une personne obsédée ou possédée par le démon ait fait ce pélerinage et n'en soit pas revenue guérie.

Et qu'on ne s'imagine pas que ces cas de possession du démon soient bien rares. Sans doute, ils étaient bien plus fréquents avant l'Incarnation. Le démon alors régnait en maître sur les hommes, comme nous l'attestent les nombreux exemples de possession que nous lisons dans l'Évangile. Mais depuis que le Fils de Dieu nous a rachetés par sa mort sur la croix, la puissance du démon a été brisée, et les cas de possession sont devenus rares parmi les chrétiens. Néanmoins, nous voyons par l'histoire de l'Église et la vie des saints que, dans tous les siècles, il y

a eu des personnes possédées du démon, qui en ont été délivrées par les exorcismes de l'Église ou par les prières des saints.

Mais, de nos jours, les cas de possession du démon sont devenus plus fréquents que jamais parmi le peuple chrétien. Or, c'est là un signe des temps. Il semble, en effet, que le démon veuille ressaisir l'empire qu'il avait sur les hommes avant la Rédemption. Hélas ! il n'est que trop vrai que le monde, aujourd'hui, se sépare de plus en plus de Jésus-Christ son Dieu et son Sauveur, pour se rejeter dans l'esclavage de Satan, dont il avait été délivré par l'effusion du sang divin sur la croix. Le monde revient au paganisme ; voilà pourquoi les cas de possession du démon deviennent plus fréquents.

Et pourtant on refuse généralement de les reconnaître et d'y croire. On craindrait de faire preuve de crédulité et de faiblesse d'esprit que de croire à une possession du démon. Sans doute, il serait imprudent de voir le démon partout ; mais il n'est pas moins imprudent de s'obstiner à ne le voir nulle part. Aussi, qu'arrive-t-il souvent ? Quand il se rencontre quelque part une personne qui souffre d'un mal extraordinaire, d'un mal

qui ne paraît pas naturel et qui par conséquent est inconnu des médecins, plutôt que de consulter l'Église alors et de recourir aux exorcismes, on se range à l'avis de quelque médecin rationaliste, qui traite la malade d'aliénée, et on l'enferme dans une maison de santé. On fait ainsi le jeu du démon ; car ce ne sont pas les douches qui le feront partir. Aussi, je suis convaincu qu'il se trouve plus d'un possédé du démon dans les maisons d'aliénés.

A l'appui de mon sentiment, je citerai un fait bien remarquable et qui prouve en même temps la puissance de Notre-Dame de Pellevoisin contre Satan.

Le 9 septembre 1883, me trouvant dans le sanctuaire de Pellevoisin où je m'étais rendu avec ma mère et plusieurs autres personnes, pour demander à la Sainte Vierge la guérison de la possédée qui fait l'objet de cette brochure, je vis entrer une petite fille de 13 ans environ, qui était accompagnée de ses parents. Elle venait remercier la Sainte Vierge qui, l'année précédente, l'avait délivrée du démon. Voici le fait tel qu'il me fut raconté par les parents eux-mêmes.

La petite Françoise Millet est née à Mar-

magne, à 4 kilomètres de Bourges. A l'âge de 11 ans, elle fut prise tout à coup d'un mal extraordinaire et inconnu des médecins. Ainsi, tantôt elle était forcée d'aboyer comme un chien, tantôt de miauler comme un chat, tantôt d'imiter le cri du coq. Elle devinait et annonçait ce que d'autres personnes faisaient au loin à Bourges ou ailleurs : on aurait pu en faire une vraie Pythonisse. Elle manifestait de l'horreur pour les objets bénits, et, si elle pouvait les briser, sa joie éclatait par une sorte de ricanement qui ne lui était nullement naturel. Outre cela, tous les jours, à heure fixe, elle souffrait des crises terribles pendant lesquelles elle perdait connaissance, ses membres se tordaient, sa bouche restait ouverte et l'on pouvait voir sa langue collée au palais. Ces crises, qui ne ressemblaient nullement aux attaques d'épilepsie, duraient quelquefois jusqu'à trois heures consécutives. Cette pauvre enfant souffrait ainsi depuis 16 mois. Ses parents, qui n'avaient que leurs bras pour vivre et nourrir leur nombreuse famille, l'avaient présentée à tous les médecins de la contrée, avaient dépensé beaucoup d'argent, mais inutilement. Les médecins, après avoir employé toutes les res-

sources de leur art, ne comprenant rien à ce mal et se voyant à bout d'expédients, finirent par conseiller aux parents de mettre leur enfant dans une maison d'aliénés. Probablement la pauvre petite y serait encore s'ils avaient suivi ce conseil.

Mais, sur ces entrefaits, la divine Providence voulut que le R. P. Jean-Joseph, franciscain du couvent de Bourges, ayant entendu parler de cette enfant, se la fît amener par les parents, au couvent, pour la voir. Il n'eut pas de peine à reconnaître que cette maladie extraordinaire n'était autre chose qu'une vraie possession du démon. Conduisez votre enfant à Pellevoisin, dit-il aux parents, et si, comme je crois, c'est le démon qui la tourmente, soyez sûrs que la Sainte Vierge vous la guérira. Son espérance ne fut pas trompée.

Le jeudi suivant, M. Millet conduisait sa fille à Pellevoisin. Le lendemain, elle assista à la Messe qui fut dite pour elle dans la chapelle des apparitions. Après la Messe, elle dit ceci à M. le Curé de Pellevoisin : " La Sainte Vierge, pendant votre Messe, m'a fait entendre ces paroles : " *Mon enfant, tu seras guérie, dimanche prochain, à onze heures.*"

M. le Curé, fort étonné d'entendre cela, lui fit cette question : " Mon enfant, comment donc avez-vous entendu ces paroles ? Est-ce de vos oreilles ? "—Non, Monsieur, répondit-elle aussitôt, je les ai entendues dans mon cœur. Là, intérieurement, j'ai entendu une voix bien douce et bien claire qui m'a dit : " *Mon enfant, tu seras guérie,* " *dimanche prochain, à onze heures.*" M. le Curé de Pellevoisin fut d'autant plus frappé de cette réponse qu'une pauvre paysanne de cet âge ne pouvait pas savoir que, comme l'enseigne la théologie mystique, on pût entendre des paroles intérieures autrement que par les oreilles. Cette réponse de la part de l'enfant était déjà donc, par elle-même, une garantie de sa véracité. Eh bien ! lui dit alors M. le Curé, nous verrons si cette prédiction se réalisera.

Françoise Millet revint à Marmagne avec son père. Pendant toute la journée du samedi, elle fut encore très tourmentée. Le lendemain, à onze heures, on s'attendait à la voir guérie : point du tout. Elle fut encore très tourmentée pendant toute la soirée du dimanche. Les parents, tout désappointés, pensaient ou bien que leur enfant s'était

trompée en croyant entendre des paroles qu'elle n'avait point entendues, ou bien qu'elle avait été le jouet du démon. Mais ils ne remarquaient point que la Sainte Vierge n'avait pas dit si sa guérison aurait lieu à onze heures du matin ou à onze heures du soir. Or, qu'arriva-t-il? A neuf heures du soir, les parents ne comptant déjà plus sur la guérison de leur fille, allèrent se coucher. L'enfant alla aussi se coucher dans sa petite chambre et bientôt elle s'endormit profondément.

A onze heures précises de la nuit, au moment où le train du chemin de fer passait, dit Françoise, et il passe à onze heures, je me sentis éveillée par deux petits coups qui furent frappés sur mon côté, sans que j'eusse la moindre peur, et j'entendis dans mon cœur, de la même manière qu'à Pellevoisin, ces paroles bien distinctes et bien douces : "Mon enfant, tu n'auras plus de crises ; "seulement, tu auras des maux de tête et "des maux de cœur jusqu'à ce que tu sois "revenue me voir." En effet, à partir de ce moment, la petite Françoise n'eut plus de crises. Or, elle en avait deux par jour depuis plus d'un an. On remarqua aussi un

grand changement dans sa figure qui, auparavant, avait les yeux hagards et paraissait toute décomposée. On voyait, en un mot, qu'elle était parfaitement délivrée du démon. Mais, en même temps, des maux de tête et des maux de cœur commencèrent à se faire sentir. Elle revint à Pellevoisin, comme la Sainte Vierge le lui avait dit ; aussitôt les maux de tête et de cœur cessèrent, et, à partir de ce deuxième pèlerinage, elle se trouva parfaitement guérie.

Sans prétendre devancer le jugement de l'Église, ne pouvons-nous pas dire que nous avons ici trois faits miraculeux à la fois ? 1° D'abord la guérison physique d'un mal qui, pendant un an, avait bravé toute la science des médecins ; 2° la prédiction du jour et de l'heure de la guérison ; 3° enfin, les paroles intérieures de la Sainte Vierge. C'était bien, en effet, la Mère toute miséricordieuse de Pellevoisin qui parlait à l'enfant, puisqu'elle lui dit : " Tu souffriras des maux de tête et des maux de cœur jusqu'à ce que tu sois *revenue me voir*." Celle que l'enfant était allée voir à Pellevoisin, c'était la Sainte Vierge. Cette bonne Mère a voulu sans doute montrer par ces paroles que c'était

bien elle qui était apparue à Pellevoisin et qui avait délivré cette enfant du démon, et en même temps qu'elle aime qu'on fasse, en actions de grâces, le pèlerinage de Pellevoisin quand on y a reçu quelque faveur. Oui, gloire, reconnaissance et amour à la Mère toute miséricordieuse qui a daigné apparaître à Pellevoisin. Mais il est temps de commencer l'histoire de la guérison de Marie Sabureau, la grande possédée du démon.

CHAPITRE PREMIER

MARIE SABOUREAU COMMENCE À ÊTRE POSSÉDÉE DU DÉMON

Marie Saboureau vivait avec ses parents à Rivesaltes [Pyrénées-Orientales], occupée aux travaux ordinaires du ménage. Ses parents, pauvres, mais bons chrétiens, étaient très contents de leur fille, qui se faisait remarquer par sa piété, son éloignement du monde et son amour pour la prière et la fréquentation des sacrements. Dieu, sans doute, pour embellir la couronne qu'il lui réservait au ciel, et pour d'autres desseins cachés de sa Providence, permit qu'elle devint possédée du démon.

Marie Saboureau était dans sa quinzième année, lorsqu'un jour elle se sentit tout à coup percluse de ses jambes et dans l'impossibilité absolue de marcher. Elle resta dans cet état pendant sept ans, après lesquels ses parents la présentèrent au R. Père Séraphin, capucin au couvent de Perpignan. Ce qui les y détermina, c'est qu'ils avaient remarqué en elle, depuis quelque temps, certaines manières de parler et d'agir qui ne lui étaient point naturelles et qui leur faisaient croire qu'elle se trouvait sous l'influence du démon. Le R. Père Séraphin, reconnut, en effet, que la cause de l'infirmité de cette fille n'était point naturelle. C'est pourquoi, usant sans doute du pouvoir que tout prêtre reçoit de l'Église sur le démon, en recevant l'ordre d'exorciste, il fit sur elle un signe de croix avec quelques prières, et immédiatement elle recouvra l'usage de ses jambes.

Mais le démon ne se tint pas pour battu. Vaincu sur ce point, il revint bientôt après et se mit à tourmenter cette pauvre fille d'une nouvelle manière. Tantôt il lui ôtait l'usage de ses mains et l'empêchait de saisir les objets qui lui étaient nécessaires ; tantôt, au moment du repas, il l'empêchait d'ouvrir la

bouche pour manger ; tous les jours, c'étaient des persécutions semblables. Toutes les fois qu'elle entrait dans l'église pour assister à la Messe, le démon la forçait à sauter et à danser devant tout le monde et à pousser des cris effroyables, en sorte qu'on fut obligé de lui interdire l'entrée du lieu saint à cause du trouble qu'elle y causait. C'était là, justement, sans doute, ce que voulait le démon.

On conduisit de nouveau la possédée au couvent des Capucins, à Perpignan, et l'on pria le R. Père Séraphin de la délivrer, s'il le pouvait, comme il l'avait déjà fait une fois. Alors, le religieux, s'étant muni de l'autorisation de Mgr l'évêque de Perpignan, se mit à faire les exorcismes de l'Eglise sur cette pauvre fille, en présence de plusieurs témoins, qui avaient beaucoup de peine à la tenir. Quoiqu'elle n'eût appris seulement qu'à lire le français, elle répondait pertinemment en latin à toutes les questions que le Père exorciste lui adressait également en latin. Elle parla aussi l'anglais et d'autres langues qu'elle n'avait nullement apprises. Les exorcismes furent renouvelés tous les jours, pendant un mois. Or, un jour, pendant les exorcismes, le démon adressa au P.

Séraphin cette question par la bouche de la possédée :—Sais-tu combien nous sommes dans ce corps ?—Aussitôt le Père eut intérieurement la pensée qu'ils étaient trente démons. Mais afin de vérifier son sentiment, il répondit :—Oui, je le sais, vous êtes quinze. —Oh ! mon vieux, dit le démon, tu t'es bien trompé.—Si je me suis trompé, répliqua le Père, c'est que j'ai bien voulu : vous êtes trente.—Le démon, forcé de dire la vérité, répondit : " C'est vrai ! " Mais, quelque nombreux que vous soyez, ajouta le Père, vous serez bien forcés de partir et de laisser cette pauvre créature de Dieu, qui ne vous appartient pas.

En effet, pendant le cours des exorcismes, 29 démons sortirent en donnant chacun leur nom. Mais le 30e résista à toutes les abjurations, répétant toujours fièrement qu'il ne sortirait point, qu'il était, lui seul, plus fort que tous ses camarades ensemble, et qu'il resterait toujours possesseur du corps de cette fille.

Pendant les intervalles que le démon la laissait libre, la possédée pouvait prier Dieu ; on la faisait communier même presque tous les jours. Elle a avoué qu'au milieu même

de ses plus fortes crises, elle conservait l'usage de sa liberté et de ses autres facultés morales, et parfois, on lui entendait dire ces paroles : " Il peut posséder mon corps, mais mon âme, jamais ! . . . Seigneur Jésus, je vous offre cela en expiation de mes péchés."

Mais la pauvre fille avait beau prier et s'humilier, le Père exorciste avait beau adjurer le démon de sortir, l'esprit infernal ne cessait de répéter qu'il était plus fort que tous les autres, et qu'il ne voulait point sortir. Un jour, cependant comme vaincu par les exorcismes, il dit au Père :

—Si je sors de ce corps, il faut que j'entre dans un autre. Dans quel corps veux-tu que j'entre ?

—Va-t-en dans la mer.

—Oui, j'irai ; mais à condition que tu me permettras d'y faire périr un vaisseau.

—Non, tu n'iras pas dans la mer à cette condition, parce que tu ferais périr aussi des personnes en état de péché mortel, pour les entraîner dans l'enfer avec toi.

—Hé bien ! envoie-moi dans le corps d'un poisson.

—Non, parce que tu pourrais nuire aux

hommes en empoisonnant la chair de ce poisson.

—Où veux-tu donc que j'aille ?

—Va-t-en dans les déserts de l'Afrique ou de la Lybie, et entre dans le corps d'un lion ou d'un tigre, à ton choix.

Mais tout à coup, avec un air de triomphe, le démon s'écria : " Je veux rester dans ce corps ; je suis plus fort que tous, je n'en sortirai point."

La Sainte Vierge s'était, sans doute, réservé pour elle-même ce démon si fort et si obstiné. Nous allons voir comment Celle qui est terrible à l'enfer comme une armée rangée en bataille, écrasera de nouveau la tête à Satan, dans son Sanctuaire privilégié, à Pellevoisin.

CHAPITRE II

PÈLERINAGE À PELLEVOISIN

Sur ces entrefaites, ma mère étant allée à Perpignan, apprit comment Marie Sabouréau était possédée d'un démon très fort qui résistait à tous les exorcismes du R. P. Séraphin. Elle alla aussitôt trouver le religieux pour lui faire connaître le nouveau sanctuaire de Pellevoisin qu'il ignorait encore ; elle lui dit que la Sainte Vierge se plaisait à y faire éclater sa puissance sur Satan, et que toutes les personnes qu'on y conduisait en pèlerinage en étaient délivrées. Ce fut un trait de lumières pour le R. P. capucin qui proposa aussitôt à ma mère d'y conduire la possédée : ce qu'elle accepta d'autant plus volontiers, qu'elle désirait elle-même faire le pèlerinage de Pellevoisin.

Mais dès qu'on parla à la possédée d'aller à ce sanctuaire, le démon entra dans une furieuse colère ; il alla jusqu'à pleurer de rage : " On veut me tuer, s'écria-t-il, on veut me tuer. Je ne veux pas aller à Pellevoisin ! "—Cette peur extraordinaire que manifestait l'esprit malin fut regardée comme un

heureux présage de son expulsion. Aussi, malgré ses pleurs et ses cris, ma mère partit avec la possédée pour Pellevoisin, le 20 novembre 1882. Le voyage se fit avec d'assez grandes difficultés. A chaque changement de train, il fallait plusieurs hommes d'équipe pour faire entrer la possédée dans le wagon. De temps en temps, elle s'écriait à son patois Catalan : "*Me baloun mata ! me baloun mata !* On veut me tuer ! on veut me tuer !" On la prenait pour une folle. Si ma mère venait à prononcer le nom de Pellevoisin, elle se mettait à pleurer et à gémir ; mais on remarquait que pas une larme ne coulait de ses yeux.

On arriva enfin à Pellevoisin, le 21 novembre, et l'on se rendit chez M. le Curé. En entrant dans le salon du presbytère, la possédée fit un vacarme infernal ; elle criait, elle hurlait comme une bête fauve, elle se roulait par terre avec des contorsions horribles. Puis, tout à coup, elle se glisse sous la table, qui était déjà mise pour le repas, et la porte sur son dos tout autour du salon, mais sans déranger ni faire tomber aucun des objets qu'on y avait placés. Elle s'élance ensuite de dessous la table, comme un chat, sur

le buffet du salon. Comme elle est du Tiers-Ordre, ce fut au nom de saint François qu'on lui ordonna de descendre et elle obéit promptement ; le nom de saint François paraissait toujours terrible au démon. Après cela, on la conduisit à la chapelle des apparitions ; mais on eut beaucoup de peine à l'y faire entrer. Plusieurs prêtres, qui étaient venus pour voir la possédée, s'y trouvaient déjà ; ils lui adressèrent plusieurs questions en latin auxquelles elle répondit également en latin, en sorte qu'ils furent pleinement convaincus de la possession du démon.

Le premier sentiment que manifesta l'esprit infernal en entrant dans ce sanctuaire privilégié, ce fut l'orgueil et partant la révolte contre Dieu et le mépris de la Sainte Vierge. En effet, on vit tout à coup la possédée monter sur une chaise ; puis de là, se tournant vers les assistants, elle dit, ou plutôt le démon dit par sa bouche : " Victoire ! me voici sur mon trône. La France est à moi ; c'est moi qui suis le maître de la France ; moi et mes camarades nous la possédons. C'est moi qu'il faut adorer et non Dieu." — Alors ma mère, lui tirant la chaise de dessous les pieds, le renverse par

terre en lui disant : " Vilain orgueilleux, vois comme il est solide ton trône. Tu sais bien que la France est consacrée à la Sainte Vierge et qu'elle ne t'appartient pas." Il répondit en ricanant : " Il y a longtemps que cette consécration est profanée."

Le démon se mit alors à blasphémer contre la Sainte Vierge. Mais M. le Curé de Pellevoisin l'arrêta et lui dit : " Monstre abominable, tu as blasphémé contre la Sainte Vierge, tu vas lui demander pardon." — " Il n'y en a pas de Sainte Vierge, répliqua-t-il, je n'ai pas à lui demander pardon." Mais tout aussitôt, Celle qui jadis lui écrasa la tête lui fit de nouveau sentir sa puissance. Il fut renversé à terre, et alors on eut sous les yeux un phénomène vraiment diabolique et qui serait presque incroyable s'il n'était attesté par les témoins occulaires, entre autres M. le Curé de Pellevoisin, sa sœur, les religieuses de la paroisse et ma mère. La possédée, étendue par terre tout de son long, les bras collés contre son corps, sans s'aider ni de ses pieds ni de ses mains, se mit à ramper sur sa poitrine comme un serpent ; de sa bouche, il sortait une espèce d'écume noirâtre et son visage était hideux à voir. Son corps avan-

çait sur le sol, non par soubresauts, mais par un mouvement continu et imitant parfaitement les sinuosités du serpent. Les spectateurs stupéfaits croyaient avoir un serpent sous leurs yeux. C'était bien le démon, l'antique serpent, l'ennemi implacable de Dieu et des hommes, qui était ainsi humilié et terrassé dans le corps de cette possédée. Celui qui était jadis un ange de lumière, mais qui pour son orgueil et sa révolte contre Dieu avait été foudroyé et précipité du ciel comme un éclair dans l'abîme, venait encore de s'énorgueillir et de proférer des blasphèmes contre Dieu et contre la Sainte Vierge, il fallait qu'il fût de nouveau terrassé et contraint à demander pardon de quelque manière, à Dieu d'abord, et puis à sa Mère immaculée.

En effet, il se mit à ramper, dans le corps de cette fille, d'abord vers l'autel où s'immole tous les jours l'Homme-Dieu qu'il n'a pas voulu adorer et qu'il a refusé d'avoir pour chef, mais qui, au Calvaire, l'a vaincu par sa mort sur la croix. Arrivé au gradin de l'autel, le serpent à corps humain releva la tête avec sa figure hideuse et sa bouche écumante, et rampa sur le marchepied de

l'autel. De là, il se replia sur lui-même et alla ramper jusqu'aux pieds de l'image de la Vierge immaculée qui lui écrasa la tête. Arrivé là, il fit deux ou trois tours sur lui-même en se tordant avec rage, mais sans pouvoir déranger ni un cierge ni un vase de fleurs, et puis, toujours en rampant et en écumant de fureur, il gagna la porte qui se trouve à l'autre côté du sanctuaire et sortit de la maison de Dieu. Telle fut, pour ce jour-là, l'humiliation de Satan : elle présageait aux yeux de tous sa prochaine expulsion du corps qu'il possédait.

Dans la soirée, on conduisit la possédée près du tribunal pour la faire se confesser. Ce n'était pas l'affaire du diable. Aussi, au lieu de l'y laisser entrer, il la fit grimper sur le haut, comme un chat. Au nom de saint François, on lui commanda de descendre ; elle obéit aussitôt et alors elle put entrer au confessionnal et se confesser.

Le lendemain, la possédée put assister tranquillement à la Messe et communier. Pendant la journée, les religieuses qui tiennent l'école étant venues la voir au presbytère, aussitôt qu'elle les aperçut, elle s'écria : "Que venez-vous faire ici, vous autres?

Otez vos sabres.—Nous ne portons pas de sabres, répondent les religieuses.—Si, vous en portez : ces croix que vous portez sur votre poitrine sont des sabres pour moi. Otez vos sabres." En entendant ces paroles, les religieuses baisèrent respectueusement leur crucifix, heureuses d'apprendre de la bouche même du démon que leurs croix étaient des armes contre lui : "Vilain monstre, lui dit alors ma mère, c'est donc toi qui fais maintenant renverser et briser les croix en France, qui les fais enlever des écoles, et qui as fait renverser la statue de l'Immaculée Conception sur la place de Béziers?" Pour toute réponse, il se mit à ricaner avec une sorte de joie infernale.

Une autre fois, s'adressant à une personne qui lui parlait sans crainte et avec autorité, il lui dit avec un accent de désespoir : "Pourquoi aimes-tu tant ton Dieu? Tu as contre moi une force irrésistible parce que ton cœur est embrasé de l'amour de Dieu." Puis il ajouta :

—Il faut que je sorte de ce corps, je souffre trop ici.

Mais bientôt, appelant les autres démons à son secours, il s'écrie :

—Camarades ! au secours ! au secours ! On me tue ! Venez vite, dépêchez-vous, et emportons Marie (la possédée).

—Non, lui dit M. le Curé, tu ne l'emporteras pas et tu partiras parce que la Sainte Vierge est plus forte que toi.

—Hé bien ! laisse-moi emporter au moins quelque chose.

—Non, tu n'emporteras rien. Va-t-en !

—Où veux-tu que j'aille ?

—Dans l'enfer.

—Il n'y a plus maintenant aucun démon dans l'enfer ; nous sommes tous sur la terre. (Il ne nie pas qu'il y ait un enfer.)

—Hé bien ! va-t-en où tu voudras.

—Il faut que je m'en aille dans les déserts de l'Afrique ou de la Lybie et que j'entre dans le corps d'un lion ou d'un tigre, comme me l'a ordonné le Père Séraphin.

M. le Curé, paraissant étonné de cette réponse, ma mère lui expliqua comment, en effet, le R. Père Séraphin, en exorcisant Marie, à Perpignan, avait donné cet ordre au démon, ainsi que je l'ai dit au chapitre précédent.

La journée du jeudi, 23 novembre, se passa avec les mêmes scènes de cris, de hurle-

ments, de contorsions indescriptibles. Parfois, le corps de la possédée se recourbait en arrière sur le dos, en forme d'arc, jusqu'à ce que la tête allait toucher la terre, près des talons. Elle restait quelquefois dans cette posture impossible pendant une demi-heure.

Le soir de ce même jour, la possédée étant dans la chapelle, le démon se mit à faire des menaces à la Sainte Vierge. Se tournant vers son image et lui montrant les poings serrés : " C'est toi, lui dit-il, qui es la cause que je suis ici." Au même instant, il est terrassé tout de son long et se met à ramper sur sa poitrine comme un serpent, exactement de la même manière qu'il l'avait déjà fait, le mardi précédent, ainsi que je l'ai dit. Ayant rampé jusqu'aux pieds de l'image de la Mère toute miséricordieuse, il fit deux ou trois tours sur lui-même et puis, en rampant toujours, il sortit de la chapelle.

Tous les spectateurs de ce prodige furent tellement stupéfaits qu'ils tombèrent à genoux et supplièrent avec ardeur la Vierge Immaculée d'écraser de nouveau la tête de ce serpent infernal en le chassant du corps de cette pauvre fille. Leur prière ne tarda pas à être exaucée.

Le vendredi, 24 novembre, la possédée put encore assister à la Messe et communier assez tranquillement. Vers dix heures du matin, on revint à la chapelle ; après une scène des plus violentes, le démon, tout à coup, s'écria : " C'est aujourd'hui, à trois heures du soir, que je sortirai." On revint donc à la chapelle à trois heures moins un quart et l'on se mit à faire le chemin de la croix avec la possédée qui, en ce moment, était très agitée. Ce saint exercice ne plaisait pas bien au démon ; aussi, ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'on parvenait à le faire mettre à genoux devant chaque station. Mais, quand on fut arrivé à la onzième station, celle du crucifiement, ce fut une scène épouvantable de cris, de contorsions et de hurlements. On parvint néanmoins à le contenir et à le forcer à achever le chemin de la croix.

Le démon n'était pas parti à trois heures du soir comme il l'avait promis ; néanmoins, on avait la ferme espérance qu'il partirait avant la fin de cette journée. C'est pourquoi on résolut de passer en prières dans la chapelle toute la nuit de ce vendredi. Vers dix heures du soir, M. le Curé eut l'idée de faire écrire et signer par la possédée un acte

de renonciation à Satan. On eut toutes les difficultés du monde à la faire écrire parce que le démon lui liait les doigts ; mais, en approchant une relique de la vraie croix de sa main droite, on parvint à lui faire écrire et signer cet acte de renonciation à Satan. A peine avait-elle écrit ce billet, que, profitant d'un instant où l'on n'y prenait pas garde, elle s'en empare et le déchire en plusieurs morceaux. On dut la forcer à écrire un autre billet ; mais celui-ci fut conservé.

A onze heures de la nuit, tandis que les assistants priaient en silence, tout à coup, la possédée, ou plutôt le démon par sa bouche, s'écria : " O ! brigand de Père Séraphin ! Brigand de Père Séraphin ! " A ces cris de détresse, nous comprîmes que l'heure de son expulsion était proche.

A une heure du matin du samedi, 25 novembre, M. le Curé fit mettre la possédée à genoux devant l'image de la Sainte Vierge pour demander pardon à cette bonne Mère. Mais le démon entra en fureur et dit : " Moi, demander pardon ! Non, jamais ! Et comme M. le Curé insistait encore plus fortement, il s'écria avec rage : " Pour moi, point de pardon ! Je n'ai donc pas à demander pardon."

Ces paroles d'un désespoir satanique nous glacèrent d'effroi.

Enfin, malgré toutes les résistances du démon, on parvînt à faire mettre la possédée à genoux aux pieds de l'image de la Mère toute miséricordieuse et à lui faire répéter mot pour mot une formule de consécration à la Sainte Vierge que M. le Curé lui dictait. Elle ne l'eut pas plutôt prononcée qu'elle tomba par terre comme morte et sans connaissance. Un moment après, elle se releva, regarda les assistants et leur dit en souriant : " Je suis guérie ! "

Elle était guérie, en effet, le démon venait de partir. Cette possession, qui durait depuis dix ans, venait de prendre fin. Ce terrible démon, qui, tant de fois, s'était vanté d'être plus fort que tous et qu'il ne partirait jamais, venait d'être enfin chassé par la puissance de Notre-Dame de Pellevoisin. Nous pleurions de joie, car nous n'avions plus devant nous une possédée du démon, mais seulement la bonne et pieuse Marie Saboureau. Après avoir récité le *Te Deum* en actions ds grâces, nous allâmes prendre un peu de repos.

CHAPITRE III

RETOUR À RIVESALTES.—NOUVELLE POSSESSION

Marie Saboureau revint à Rivesaltes parfaitement guérie. Ses parents pleuraient de joie en la voyant vaquer tranquillement aux occupations du ménage, ce qu'elle n'avait pu faire depuis dix ans. Depuis que le démon l'avait quittée, il s'était opéré un tel changement dans sa physionomie et dans le regard de ses yeux qu'on eût dit que ce n'était plus la même personne. Elle ne conservait, disait-elle, qu'un souvenir vague et confus comme un rêve de tout ce qui s'était passé pendant sa possession. Elle ne cessait de remercier Notre-Dame de Pellevoisin, qu'elle appelait sa Mère et sa libératrice. Elle croyait que ses dures épreuves étaient finies ; elle se trompait. Au bout de deux mois, Dieu permit qu'elle retombât sous la possession du démon.

Nous ne devons pas nons en étonner, puisque Dieu tira sa gloire de cette nouvelle possession. Il la permit, soit pour la confusion du démon lui-même, ainsi que nous le verrons, soit pour la conversion de

plusieurs personnes qui, en voyant cette possédée, crurent à l'existence des démons et de l'enfer éternel, dont elles doutaient auparavant, et revinrent à Dieu, soit pour d'autres desseins cachés que nous ignorons.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette nouvelle possession fut une occasion pour Notre-Dame de Pellevoisin de faire éclater sa puissance une fois de plus ; car le démon fut forcé d'avouer qu'il n'était pas celui qu'elle avait chassé, le 25 novembre 1882. Un jour, en effet, au milieu d'une crise violente qu'il faisait souffrir à sa victime, il s'écria en présence de ma mère et de plusieurs personnes : " Je ne suis pas celui qui a été chassé à Pellevoisin ; celui-là c'est mon capitaine, il est bien plus fort que moi."—Quand le démon parle ainsi contre lui-même et à la gloire de la Sainte Vierge, nous pouvons l'en croire.

Ce qui mettait surtout en fureur ce nouveau démon, c'était le scapulaire de Pellevoisin que portait la possédée. Il disait souvent qu'il voulait l'arracher et se délivrer de ces chaînes, mais il ne le pouvait pas. Tous les jours, c'étaient de nouvelles scènes de cris, de hurlements, de cruelles contorsions,

ais lorsqu'elle était trop tourmentée, on avait qu'à lui faire baiser une relique de la raie croix, et aussitôt elle redevenait calme.

Un jour, un jeune homme de Rivesaltes, qui, depuis quelques années, n'avait pas fait ses Pâques, se rendit pour son travail, à la maison de la possédée. Sachant que le démon était là, instinctivement, avant d'entrer il fit sur lui le signe de la croix. Dès qu'il eut pénétré dans la maison et qu'il se trouva en présence de la possédée, le démon lui dit tout en colère : " Qu'est-ce que tu as fait avant d'entrer ? " Et comme le jeune homme, tout interdit, ne répondait rien, le démon reprit aussitôt : " Tu as fait le signe de la croix. Mais tu as beau faire des signes de croix, tu m'appartiens.

—Tu es un menteur, lui dit-on, ce jeune homme ne t'appartient pas, il appartient à Dieu.

Si, il m'appartient, puisqu'il est en état de péché mortel : tous ceux qui sont en état de péché mortel m'appartiennent.

—Hé bien ! il ira se confesser et il ne t'appartiendra plus.

—Oh ! non, il n'ira pas se confesser ; je ne le veux pas.

—Si, j'irai, répond alors le jeune homme.

—Toi, tu irais te confesser ?

—Oui, certainement, j'irai.

—Non, n'y vas pas. A ton âge ? Y penses-tu ? Va plutôt chercher une jolie fille, tu feras mieux."

Ce jeune homme, frappé de cette scène, tint parole, et, dès le lendemain, il alla se confesser. Depuis lors, il vit en bon chrétien. Bien maigré lui, sans doute, le démon avait contribué à cette conversion ; mais ce ne fut pas la seule qu'il occasionna. En effet, quelques jours après, une femme étant venue par curiosité voir la possédée, le démon lui dévoila sa conscience et lui reprocha entre autres choses de ne s'être pas confessée depuis sept ans. Cette femme, frappée de cette révélation innattendue, alla se confesser aussitôt.

Ces conversions en amenèrent bien d'autres, car on se disait avec raison : si de l'aveu du démon même qui parle par la bouche de cette possédée, ceux qui sont en état de péché mortel lui appartiennent, ce qui est d'ailleurs conforme à l'enseignement de l'Église, il faut donc quitter le péché pour ne plus être l'esclave du démon. Plaise à

Dieu que tous mes lecteurs tirent la même conclusion et agissent en conséquence !

La divine Providence voulut que, le 16 août 1883, je me rendisse avec ma mère à Rivesaltes. Dès que je vis la possédée, la pensée me vint d'engager ma mère à la reconduire à Pellevoisin, me proposant de l'y accompagner en retournant à Paris. Mais à peine eus-je parlé de Pellevoisin que le démon, tout en colère, me dit par la bouche de cette pauvre fille : " Tu feras ça, canaille ! tu me conduiras à Pellevoisin ! je ne veux pas y aller." — En disant celà, la possédée voulut se jeter sur moi pour me frapper. Elle me poursuivit jusque dans le jardin à coups de pierre, en me criant toujours : " Va-t-en, canaille ! va-t-en ! " Enfin, las autant que confus de me voir poursuivi de la sorte, je m'arrête pour voir ce qu'elle me ferait. Comme elle allait m'atteindre, je fis le signe de la croix et aussitôt elle fut renversée par terre. J'avoue que je fus étonné moi-même de la puissance de mon signe de croix. Je compris alors combien ce signe sacré est redoutable au démon. En voyant combien Satan craignait d'être conduit à Pellevoisin, nous ne doutâmes point que la

Sainte-Vierge ne lui fit de nouveau sentir les effets de sa puissance, et dès lors le pèlerinage fut résolu.

CHAPITRE IV

NOUVEAU PÈLERINAGE À PELLEVOISIN

Nous partîmes ma mère et moi avec la possédée, le 20 août 1883. Le voyage se fit avec les mêmes difficultés que la première fois. A toutes les stations, c'étaient des cris, des hurlements, des contorsions qui effrayaient tout le monde. A la gare de Narbonne, la possédée nous échappe et grimpe comme un chat sur le haut de la porte de la gare, laissant sur le bois la trace profonde de griffes que pourtant elle n'avait pas, ce qui étonna fort le sous-chef de gare et les autres personnes qui en furent témoins. De temps en temps, elle s'écriait : " On veut me tuer ! on veut me tuer ! c'est pour me tuer qu'on me conduit à Pellevoisin ! " —Puis, se tournant en colère contre moi, de l'autre extrémité du wagon où elle était assise, elle me lançait, faute d'autre chose, son mouchoir à la tête en me disant : " C'est toi, canaille, qui es la cause que j'y vais. "—

Elle se tournait ensuite vers ma mère en la menaçant du point et lui disait : "Ah ! que ne t'ai-je jamais connue ! mais tu me la paieras cher ! "—Elle ne tarda pas à accomplir sa menace par un tour de sa façon. En marchant à côté d'elle dans la gare de Châteauroux, elle lui fit un croc-en-jambe et la fit tomber par terre. Sa joie éclata alors par une sorte de ricanement satanique. Dans sa chute, ma mère se fit une forte contusion au coude, et son bras en fut comme paralysé pendant trois jours.

Quand nous fûmes à Buzançais, nous quittâmes le chemin de fer et nous prîmes une voiture particulière pour faire les dix kilomètres qui nous séparaient encore de Pellevoisin. A moitié route, nous rencontrâmes une grande croix, avec un beau christ, plantée sur le bord du chemin. Alors, prenant la tête de la possédée entre mes mains, je la forçai à se tourner vers cette croix en lui disant : "Tiens, regarde Notre-Seigneur Jésus-Christ mort sur la croix pour le salut des hommes." Aussitôt elle entre dans une colère épouvantable et lève sa main pour me frapper. Mais, au même instant, elle tombe sur ses genoux, les bras étendus en croix, la tête renversée

en arrière sur son siège, les yeux fermés, la bouche ouverte et râlant l'agonie. Elle resta dans cette position jusqu'à Pellevoisin. C'est ainsi que le démon fut forcé de rendre hommage à la croix et de reconnaître, par cette posture et cette espèce d'agonie, le grand mystère de la Rédemption des hommes qui lui cause tant d'horreur.

Etant enfin arrivés à Pellevoisin, nous eûmes beaucoup de peine à faire descendre la possédée de la voiture. Elle était inerte comme un cadavre, en sorte que nous dûmes la traîner jusque dans le presbytère, où M. le Curé nous attendait. D'abord elle resta assez longtemps sans rien dire. A toutes les questions que lui adressait M. le Curé, elle ne répondait que par des grimaces, des menaces et des contorsions. Nous la conduisîmes à la chapelle des apparitions. En y entrant, elle fut très agitée ; elle frappait des pieds et se roulait par terre. Elle me faisait, à moi surtout, de grandes menaces, en me reprochant de l'avoir conduite à Pellevoisin. Pendant le repas, qui eut lieu ensuite au presbytère, M. le Curé lui versa, à son insu, de l'eau de Lourdes dans son verre. A peine eut-elle bu, qu'elle lui dit : "Aux

autres, tu as donné de l'eau : à moi, tu m'as donné de l'arsenic."

Le 22 août, en entrant dans l'église paroissiale, elle fit d'abord beaucoup de contorsions, puis tout à coup elle grimpa sur la chaire et ensuite le long d'une colonne qui soutient la tribune. Néanmoins, après cela, elle put se confesser et communier. Le soir, tandis que nous priions dans le sanctuaire, nous entendîmes frapper de grands coups au milieu de la chapelle et ensuite sur la porte, quoiqu'il n'y eût personne. Nous comprîmes que c'était le démon qui voulait nous distraire de la prière.

Un prêtre du voisinage, qui était venu ce jour-là, s'étant un peu approché de la possédée, elle se mit à le frapper. Nous l'obligeâmes à baiser la terre pour humilier le démon et lui faire expier ainsi son insolence. Mais voilà que tout à coup la possédée se relève en criant : "J'ai soif ! Je brûle ! Tout s'allume en moi ! De l'eau !"—Ses yeux sortaient de leur orbitre, sa bouche, démesurément ouverte, laissait voir sa langue et son palais tout boursouflés de brûlures. Elle se tordait dans les convulsions du désespoir et d'une rage épouvantable, en criant toujours :

"De l'eau ! J'ai soif ! Je brûle ! " — Nous croyions entendre les cris de détresse du mauvais riche dans l'enfer. M. le Curé lui versa dans la bouche quelques gouttes d'eau bénite. Mais elle cria encore plus fort : " De l'eau ! J'ai soif ! Je brûle ! " Alors, se tournant vers moi, elle me dit : "Gabaudan, donne-moi de l'eau ! J'ai soif ! " Dans ses contorsions, elle tombe par terre, et alors nous eûmes sous les yeux une scène des plus étranges et des plus sataniques. La possédée, étendue par terre tout de son long, sans s'aider ni de ses pieds ni de ses mains, se met à ramper sur sa poitrine comme un serpent, en se dirigeant vers moi. Ayant rampé ainsi jusqu'à mes pieds, elle s'arrête, et, redressant sa tête avec une figure toute hideuse, elle me dit, ou plutôt le démon me dit par sa bouche, car évidemment ce n'était plus elle qui parlait : " Ce n'est pas de " l'eau qu'il me faut pour étancher cette " soif, c'est un péché mortel de toi qu'il me " faut ! . . . Et tu refuses de me donner à " boire ! . . . Donne-moi donc à boire ! . . . " Nous étions cinq malins esprits qui *t'avions* " donné la tristesse et tu l'as secouée ! Hé " bien ! s'il le faut, nous viendrons vingt " démons pour te vaincre ! "

J'étais stupéfait ainsi que tous les spectateurs. Ma mère, indignée de cette audace vraiment satanique, lui dit : " Vilain orgueilleux, c'est la Sainte Vierge qui lui a aidé à secouer cette tristesse. Non, mon fils ne t'appartiendra pas ; il appartient à la Sainte Vierge, puisque je lui ai consacré."

Tout à coup, la possédée se relève et avance sa main pour me saisir. Mais une force invisible l'arrête et l'empêche de me toucher. Elle fait un bond en arrière, et, se retournant vivement vers la statue de Notre-Dame de Pellevoisin, qui était derrière elle, elle la menace du poing avec un geste qui semblait dire : " c'est toi qui m'empêches de le saisir ! " Elle revient à la charge et avance de nouveau la main vers moi ; mais vains efforts ; elle fait encore un bond en arrière et se tourne de nouveau vers la Sainte Vierge avec le même geste menaçant. Le jeu commençait à devenir amusant. On la voyait comme un des anciens télégraphes aériens avançant alternativement une main vers moi pour me saisir, et levant l'autre pour menacer la Sainte Vierge ; elle avançait, elle reculait, revenait encore pour me saisir sans jamais pouvoir m'atteindre. Elle

fit ce manège pendant dix minutes ; mais, voyant tous ses efforts inutiles, elle finit par y renoncer.

Cette scène extraordinaire me paraît très instructive. Ce que les hommes appellent du nom de plaisir, de faiblesse pardonnable, le démon, lui, l'appelle de son vrai nom *péché mortel*. En même temps qu'il nous fait voir avec quelle rage il désire nous y faire tomber, il nous en montre toute la difformité en prenant la forme du serpent, comme dans le Paradis terrestre. Elle est donc bien vraie cette parole de l'Écriture : *fuyez le péché comme à l'aspect du serpent.* Le démon ordinairement ne nous attaque pas à force ouverte pour nous faire tomber dans le péché mortel ; mais il use d'adresse et de détours, il se glisse sous les fleurs, ou bien il nous fait quelque croc-en-jambe au moment où nous nous y attendons le moins, comme il fit à ma mère dans la gare de Châteauroux. Cette scène nous fait voir encore combien la Sainte Vierge est puissante pour nous protéger contre les assauts de Satan, si nous l'appelons à notre secours.

Mais veut-on savoir pourquoi le démon était si furieux contre moi particulièrement ?

C'est que ma conversion à Dieu était toute récente. Après avoir passé, hélas ! plusieurs années dans l'éloignement de Dieu, j'étais allé me confesser ; et j'avoue que la vue de la possédée n'avait pas peu contribué à ma conversion. J'avais donc échappé aux griffes de Satan ; voilà pourquoi il faisait tous ses efforts pour me ressaisir. Mais il avait pris du renfort. Ils étaient, me disait-il, cinq malins esprits qui m'avaient donné la tristesse. Il disait très vrai. Pendant trois jours, en effet, je m'étais senti accablé d'une tristesse inexplicable, car j'étais loin de me douter qu'elle m'était inspirée par cinq diables qui s'étaient mis à mes trousses. Mais enfin l'esprit de ténèbres était forcé d'avouer que j'avais secoué cette tristesse, ce qui était également vrai. Néanmoins, il ne se tenait pas pour battu et il m'avertissait que, s'il le fallait, ils viendraient vingt diables pour me vaincre. Il ne doivent pas être bien forts ; mais enfin, avec la prière et la protection de la Sainte Vierge, je puis défier tout l'enfer.

Le 23 août, M. le Curé de Saint-Genoux étant venu avec deux jeunes séminaristes, nous nous rendîmes tous ensemble à la cha-

pelle avec la possédée. Il y eut une scène très violente ; il fallait six personnes pour la maîtriser. Alors, M. le Curé de Pellevoisin dit, en latin, au démon : " La Sainte Vierge est apparue quinze fois dans cette chapelle, et elle te chassera comme elle chassa ton camarade, au mois de novembre dernier." Aussitôt le démon répondit avec rage :

—Ce n'est pas vrai et je ne partirai pas ; ou bien si je pars, j'emporterai Marie (la possédée).

—Tu seras chassé et tu n'emporteras rien.

—Quand tous les prêtres de l'univers viendraient, ils ne me chasseraient pas. C'est toi qui partiras, parce que je te ferai changer de cette paroisse.

—Je ne te crains pas ; et toi, tu vas te mettre à genoux pour demander pardon à la Sainte Vierge.

Mais le démon ne voulait jamais s'agenouiller. Ce ne fut qu'après que nous eûmes fait quelques invocations aux saints anges qu'il fut forcé d'obéir. Nous avons remarqué plusieurs fois que, lorsque nous appelions les saints anges à notre secours, il était forcé d'obéir immédiatement.

Après que le démon se fut mis à genoux, M. le Curé voulut le forcer à avouer ce qu'il avait déjà avoué plusieurs fois à Rivesaltes : que ce n'était pas lui qui était venu à Pellevoisin dans le mois de novembre 1882 ; que celui-là avait été chassé par la Sainte Vierge, et que Marie s'en était retournée bien délivrée. Son orgueil se refusait d'abord à faire cet aveu ; mais enfin il fut forcé de le faire. Il avoua également que la Sainte Vierge était apparue quinze fois dans cette chapelle.

Le lendemain, 24 août, le démon avoua encore trois fois, que ce n'était pas lui qui avait été chassé à Pellevoisin, en novembre 1882. Il arriva ce jour-là un fait bien remarquable. Comme le Très Saint-Sacrement était dans le tabernacle de la chapelle, car on ne l'y conserve qu'un jour ou deux par semaine, après la messe, nous voulûmes forcer le démon à l'adorer. Mais cet ange déchu et révolté contre Dieu ne voulut jamais s'agenouiller pour l'adorer. Sept personnes ne parvinrent qu'à grand peine à lui faire plier les genoux. On lui dit : "Tu ferais mieux d'obéir tout de suite puisque tu vois que tu ne gagnes rien, car nous te faisons souffrir et tu seras ensuite forcé à de-

mander pardon." Il répondit : " Pour moi, pas d'espoir ! pas de trône ! pas de gloire ! Vous ne me faites pas souffrir ! "

Cette réponse satanique nous saisit d'épouvante. Le soir, nous voulûmes le contraindre de nouveau à adorer le Saint-Sacrement ; mais il s'y refusa avec la même obstination que le matin. Cet esprit d'orgueil et de révolte ne voulut jamais fléchir les genoux devant son Créateur et son Juge. Il répéta encore les mêmes paroles : " Pour moi, pas d'espoir ! pas de trône ! pas de gloire ! " On tenta encore, la semaine suivante, de lui faire adorer le Saint-Sacrement : même refus, même obstination. On lui dit de demander pardon à Dieu : " Non, jamais ! répondit-il, je ne veux pas, et je ne puis pas demander pardon." Ce refus obstiné d'adorer le Très Saint-Sacrement n'était-il pas, de la part du démon, un hommage involontaire à la vérité de la présence réelle de Jésus-Christ, et en même temps une révélation de cet antique orgueil pour lequel il fut précipité du ciel et dans lequel néanmoins il persévère encore ? Non, le démon ne se repent point de sa révolte contre Dieu ; son orgueil se refuse et se refusera éternellement

à l'adorer et à lui demander pardon, car c'est un orgueil incurable. Or, c'est là la raison de l'éternité des peines de l'enfer. Voilà pourquoi l'ange des abîmes prononçait ces paroles d'un éternel désespoir : " Pour moi pas d'espoir ! pas de pardon ! pas de trône ! pas de gloire ! "

CHAPITRE V

CIERGE BÉNIT — FEMME-SERPENT

Le 25 août, M. le Curé de Pellevoisin, après sa messe, fit mettre la possédée à genoux aux pieds de la statue de la Sainte Vierge et lui fit prononcer un acte de renonciation à Satan. Il lui fit signer ensuite un acte de consécration à la Sainte Vierge. Elle fit tout cela sans beaucoup de difficulté. En ce moment, le démon se cachait précisément parce que Mme la comtesse de M . . . et sa nièce, qui étaient venues, auraient désiré voir quelque scène. Il voulut sans doute mortifier leur curiosité. Nous nous rendîmes au presbytère pour le déjeuner, et ces dames nous suivirent. Pendant que nous étions à table, on vint à causer des pèlerinages de Paris, de Blois et d'ailleurs qui devaient arriver, le 9 septembre, qui est le jour anniver-

saire de la révélation du scapulaire. Ma mère dit alors que si la Sainte Vierge délivrait cette pauvre fille, elle se proposait d'organiser soit à Béziers, soit à Lunel où elle restait, un pèlerinage pour Pellevoisin, au commencement de mai 1884. A cette nouvelle, le démon ne peut plus contenir sa rage. La possédée est renversée par terre dans des contorsions terribles. Par moments, le démon l'étranglait si fort que sa langue sortait de 10 centimètres hors de sa bouche et que ses yeux semblaient s'échapper de leur orbite. Nous en étions tous effrayés ; mais M. le Curé lui ayant placé sur la tête une petite statuette de Notre-Dame de Pellevoisin, immédiatement le démon la laissa tranquille.

Pendant la matinée, Mme la comtesse de M . . . fit allumer un grand cierge bénit aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, à l'intention de la possédée. Dans la soirée, arrivèrent MM. les Curés de Villegoin et de Sougé, Mme la comtesse de M . . . et Mme la comtesse de la R . . . Tous ensemble nous conduisons la possédée à la chapelle. Dès que le démon aperçut le cierge bénit qui brûlait aux pieds de la statue, il devint fu-

rieux ; il se tourna contre la comtesse de M . . . , lui reprochant de l'y avoir fait placer, et il l'aurait frappée si nous n'avions retenu la possédée. Ne pouvant la frapper, il lui lança à la figure, mais sans pouvoir l'atteindre, tout ce que la possédée avait dans ses poches, son livre, son chapelet, son mouchoir. Sa rage contre le cierge bénit ne se contenant plus, il s'écria : " Eteignez ce cierge qui me fait souffrir."— Il me fit signe à moi-même d'aller l'éteindre : " Non, luis dis-je, ce cierge doit brûler, car il a été allumé pour la prière de Marie.

Nous eûmes alors une scène quelque peu risible. La possédée s'approcha du cierge pour l'éteindre elle-même ; mais elle eut beau souffler plusieurs fois de toute la force de ses poumons, la flamme ne vacillait même pas. Elle revint à la charge plusieurs fois : vains efforts, le cierge brûlait toujours. Elle ne put pas même le toucher pour le renverser. Tandis qu'elle nous amusait de la sorte, je dis un *Ave Maria*, à voix basse, pour qu'elle ne pût pas réussir à éteindre le cierge. Aussitôt elle se tourna vivement vers moi et me dit : " Tais-toi donc, imbécile. — Mais il ne te dit rien, observa quel-

qu'un. — Oh ! il sait bien ce que je veux dire, reprit-elle."

Cette dernière circonstance, si minime en apparence, m'inspira de sérieuses réflexions sur la prière. Si le démon, me disais-je, entend la prière que nous faisons même à voix basse, à plus forte raison Dieu l'entend ; la Sainte Vierge et les saints l'entendent également : donc il faut prier. Si nous prions, le démon, malgré sa rage contre nous, devient si faible qu'il ne peut pas même éteindre un cierge. Et cette pratique même adoptée par l'Église de faire brûler des cierges bénits, n'est-elle pas une sorte de prière muette qui fait horreur au démon ?

Tandis que je faisais en moi-même ces réflexions, une sorte de lutte s'engagea entre le démon et la possédée qui recouvrait parfois l'usage de ses facultés morales. Elle nous suppliait de lui aider par nos prières à vaincre son ennemi. Sachant par expérience que l'humilité surtout déplaît au démon, elle pria ma mère de lui faire lire des méditations qui lui rappelassent son néant devant Dieu. Cette lecture ne paraissant pas suffisante, Mme la comtesse de la R . . . demanda qu'on lui fit faire des actes d'humilité

devant M. le Curé de Saint-Genoux. Ma mère alors fit mettre la possédée à genoux et lui dicta ces paroles en lui ordonnant de les répéter après elle : " M. le Curé, vous avez à vos pieds une grande pécheresse, la plus orgueilleuse et la plus infâme des créatures. Je ne mérite que le mépris et le dédain. Je suis plus misérable que le petit grain de sable foulé aux pieds des passants. Je suis indigne même de votre regard. Priez pour moi."

La possédée avait à peine achevé ces paroles, que le démon furieux la tordit et la roula par terre comme un serpent. Il l'étranglait si fort, que nous eûmes grand'peur qu'il ne la tuât réellement. M. le Curé, qui était alors au confessionnal, accourut à son secours. Il lui appliqua sur la bouche le scapulaire de Pellevoisin, et aussitôt tout mal disparut. La possédée se releva avec calme.

Mais aussitôt la scène changea et nous eûmes un des spectacles les plus extraordinaires et les plus effrayants que nous eussions jamais vus. Sortant tout à coup de son calme apparent, la possédée se tourne vers moi avec une figure effroyable ; en me fai-

sant des menaces avec ses bras, elle me d'une voix presque étouffée par la rage: "C toi, canaille, qui es la cause de tout ce que je souffre ! C'est toi qui m'as conduite ici !" A ces mots, elle tombe par terre au milieu du sanctuaire, et alors, ce ne furent plus en elle les mouvements du corps humain, mais ceux du serpent. Plusieurs fois déjà, comme je l'ai dit, elle avait rampé sur sa poitrine ; mais cette fois, c'était bien plus extraordinaire ; elle rampait sur son dos, sans faire aucun mouvement ni des pieds ni des mains, le corps se mouvait tout d'une pièce et avançait, en zigzag, d'une manière uniforme et continue, comme un véritable serpent. Et pour que la ressemblance avec le reptile fût plus complète et plus frappante, elle rampait en poussant d'affreux sifflements, ce qui n'avait pas eu lieu les autres fois ; en même temps, elle jetait une espèce d'écume noirâtre par la bouche.

Cette femme-serpent se mit encore à ramper vers moi. Dès que je m'en aperçus, je sortis du sanctuaire et je gagnai la nef. Elle m'y poursuivit en rampant, sifflant et écumant toujours, passant en zigzag sous les chaises, sans les déranger, jusqu'au fond de

de chapelle où je m'étais retiré. Quand elle me fut arrivée près de la porte, en face d'un tableau représentant les apparitions de la Sainte Vierge à Estelle, elle s'arrêta comme forcée de rendre hommage par là à la vérité de ces apparitions, mais sans cesser ses affreux sifflements. Je profitai de cet instant d'arrêt pour rentrer dans le sanctuaire avec les autres témoins, et en même temps je fermai la porte de la balustrade, espérant opposer ainsi une barrière infranchissable au serpent qui déjà rampait vers le sanctuaire en sifflant toujours. Mais quel ne fut pas notre étonnement lorsque nous vîmes cette femme-serpent, arrivée près du sanctuaire, se redresser lentement et monter en rampant sur la balustrade, puis redescendre du côté opposé dans le sanctuaire ! Pendant qu'elle descendait ainsi en rampant sur son dos, la tête en bas, sa robe semblait collée sur ses jambes. A cette occasion, je dois dire que, pendant tout le temps que dura cette possession, Dieu ne permit jamais au démon de faire la moindre indécence capable de scandaliser les assistants.

Rentrée dans le sanctuaire, la femme-serpent rampa vers la statue de la Sainte Vierge

devant laquelle elle fit une nouvelle station en sifflant toujours, comme devant le tableau. Pendant ce temps, je vais me placer avec ma mère sur le seuil de la porte qui se trouve de l'autre côté du sanctuaire et ouvre sur le corridor de la maison. Voyant que le serpent me poursuivait encore, j'entre dans le corridor avec ma mère, et, prenant chacun une chaise, nous barrons le passage de la porte en appuyant fortement le pied sur les chaises. Mais le serpent rampa encore le long des chaises et pénétra daus le corridor. Je m'esquivai et je rentrai dans la chapelle par la porte du fond.

Le femme-serpent resta étendue dans le corridor pendant vingt minutes en sifflant sans cesse. Tout son corps tremblait, tandis qu'on entendait dans sa poitrine comme le bruit d'une chaudière qui serait sur le feu en ébullition. Si je m'approchais d'elle, elle me menaçait encore et avançait la main pour me saisir. Au bout de vingt minutes, elle se replia sur elle-même et rentra, en rampant, dans le sanctuaire.

Arrivée devant l'autel, elle se redresse sur ses pieds et se met à regarder avec une sorte de désespoir le cierge allumé qui touchait à

fin. Elle s'en approche de nouveau, souffle de toutes ses forces pour l'éteindre ; mais toujours sans succès. De nouveau, elle nous fait signe de l'éteindre : " Non, lui dit-on, il faut qu'il brûle jusqu'au bout, car alors tu partiras." Le désespoir qui, à ces mots, se peignait sur sa figure nous faisait espérer qu'en effet la fin du cierge amènerait la fin de la possession. Mais l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore arrivée. Quand le cierge fut fini, le démon nous dit d'un air de triomphe, en frappant des mains : " Il est fini et j'y suis encore ! " Il était huit heures du soir, nous rentrâmes au presbytère.

CHAPITRE VI

MEUTE DE CHIENS — CABRIOLES — TENTATIONS

Le 29 août, la possédée, s'étant échappée de la chapelle, alla se rouler, les cheveux épars comme une furie, dans le jardin qui se trouve en face. On ne parvint qu'avec beaucoup de peine à la saisir ; mais bientôt, glissant, en quelque sorte, des mains de ceux qui la tenaient, elle s'élance et grimpe

comme un chat jusqu'au sommet d'un arbre d'où on eut beaucoup de peine à la faire descendre. On la reconduisit à la chapelle et l'on y resta en prières jusqu'à minuit. Pendant toute cette nuit, les crises et les souffrances de la possédée furent des plus terribles. Le lendemain, après une crise très violente, elle s'échappe tout à coup et enfile l'escalier de la maison jusqu'au troisième étage. Deux personnes courent après elle ; mais, au moment où elles la saisissent, elle glisse, en quelque sorte, entre leurs mains, et, se roulant comme un peloton, elle dégringole, par l'escalier en faisant des cabrioles jusqu'en bas. Elle se releva néanmoins sans la moindre contusion.

Le 31 août, en entendant sonner l'*Angelus* du midi, la possédée entra dans une grande colère, ce qui était déjà arrivé d'autres fois, à la même occasion. Dans la soirée, Mme la comtesse de M . . . vint lui apporter une robe pour remplacer la sienne qu'elle avait entièrement déchirée soit en rampant, soit en grimpant sur les arbres. Le démon, comme s'il eût été furieux de voir qu'on lui faisait cette aumône, lui fit pousser des cris de toute sorte d'animaux, les hurlements du loup, les

ments de l'âne, les mugissements du
f. Après cela, elle se mit à aboyer pen-
nt une demi-heure, commençant par l'a-
oiement du plus petit roquet et montant
graduellement jusqu'au grondement sourd
les plus gros dogues, puis intercalant les
aboiements des petits et des gros, à tel point
qu'on se croyait au milieu d'une meute de
chiens. C'est ainsi que Satan déploya, ce
soir-là, toutes les ressources de son art mu-
sical. Comment es-tu tombé du Ciel, Lu-
cifer ? Où sont maintenant les concerts angé-
liques ? O Séraphin déchu, qu'as-tu fait de
a lyre sur laquelle, jadis, tu chantais les
louanges de Dieu ?

Le 1er septembre, on apporta dans l'appar-
tement où nous nous trouvions avec la possé-
dée une belle statue de Notre-Dame de Pelle-
voisin que l'on devait porter à la procession
du 9 septembre. Dès qu'elle aperçut cette
statue, elle se mit à faire des grimaces hor-
ribles telles que nous n'en avions pas encore
vues. Aux grimaces succédèrent des mena-
ces contre la statue, et aux menaces des
pleurs de rage et de désespoir. Le démon
nous fit voir là clairement la haine qu'il
porte à la Sainte Vierge aussi bien qu'à

Dieu. Le soir, dans la chapelle, la possédée aboya encore pendant tout le temps qu'elle resta.

Le 2 septembre, comme ma mère tenait la main deux lettres qu'on allait remettre à la poste, la possédée lui dit : " Tu as les deux lettres dont l'une est contre moi. — Vilain monstre, lui dit ma mère, toutes les deux sont contre toi. — Ce n'est pas vrai, reprit le démon, il n'y en a qu'une et c'est celle-là, fit-il en la montrant du doigt. " C'était parfaitement vrai ; ma mère racontait en effet, dans cette lettre, ce qui se passait jour par jour touchant la possédée.

Le 4 septembre, on apporta dans la chambre un petit brancard orné de guirlandes et de draperies velours de soie, qni était destiné à porter, à la procession, la statue dont j'ai parlé plus haut. La statue ayant été placée sur le brancard, on fit entrer la possédée pour le lui faire voir ; mais, cette fois, le démon la laissa tranquille. En voyant la statue, la pauvre enfant se jeta à genoux, priant la Sainte Vierge, avec beaucoup de larmes, de la délivrer du démon. Ensuite, elle supplia M. le Curé de lui accorder la faveur de porter cette statue à la procession, si elle était guérie.

. le Curé le lui promit ; mais Dieu en avait écidé autrement puisqu'elle ne fut guérie ue le 15 septembre. Le lendemain, au mi-ieu d'une crise très violente, le démon dit : ' Je ne suis pas bien ici. — Pars donc, lui dit ma mère, puisque tu n'es pas bien. Pourquoi restes-tu ? Va-t-en ; après toi j'en conduirai un autre ici." Il répondit : " Pourvu qu'il se laisse conduire à Pellevoisin. Il peut bien s'arranger tout seul ; je ne viendrai pas lui aider. — Enfin, puisque tu n'es pas bien ici, va-t-en tout de suite. — Je m'en irai, mais l'heure n'est pas encore arrivée."

Dans la soirée, il arriva un fait bien remarquable. Nous étions à la chapelle avec la possédée. Tout à coup, les assistants la voient se traîner vers moi en marchant sur ses genoux. Quand elle fut près de moi, me regardant avec un ricanement moqueur, elle me dit, ou plutôt le démon me dit par sa bouche : " Tu as été bien tourmenté ! Tu as été bien tenté ! hein ! " Puis, sa figure changeant d'expression, il ajouta avec rage : " Mais tu m'as vaincu ! "

Je restai stupéfait, car je reconnus qu'il disait très vrai. J'avais été tenté, en effet, mais par la grâce de Dieu et la prière, j'avais

résisté à la tentation. Et le démon savait tout cela ; et il avouait que c'était lui qui m'avait tenté et que je l'avais vaincu !... Qu'ils méditent ce fait ceux qui ne voudraient pas croire aux tentations du démon contre la pureté ; et qu'ils apprennent, en même temps, la manière de lui résister et de le vaincre. Surtout, qu'ils soient bien convaincus que si le démon connaît nos combats intérienrs, Dieu aussi les connaît à plus forte raison, et qu'il saura bien les couronner.

Le 6 septempre, le démon nous dit qu'il était le malin esprit de la presse révolutionnaire : " Hé bien ! lui dit M. le Curé, tu vas te mettre à genoux aux pieds de la Sainte Vierge pour demander pardon de toutes les horreurs que tu fais écrire dans les mauvais journaux."

—Non, je ne demanderai pas pardon. Du reste, ce n'est pas moi qui suis l'auteur de tout cela. Je ne m'occupe point de si peu de chose. Moi, je vais de corps en corps.

—Puisque ce n'est pas toi, tu vas demander pardon pour tes camarades.

—Ah ! non. J'ai assez de mes propres affaires ; qu'ils s'arrangent comme ils pourront.

Néanmoins, après que nous eûmes bien prié les saints anges, autrefois les compagnons de sa gloire et maintenant ses juges, il fut forcé d'obéir. Il se mit à genoux, demanda pardon de tout le mal que fait la mauvaise presse et il se retira confus.

Le 7 septembre, nous fîmes faire au démon le chemin de la croix. A chaque station, ce fut une scène affreuse ; la possédée hurlait comme une bête fauve. M. Bergeonnet, qui avait devancé les pèlerins de Paris, nous aida à la maintenir. Le 9 septembre arrivèrent les pèlerinages de Paris et de Blois, composés d'environ mille pèlerins. Un certain nombre d'entre eux, prêtres, laïques, ainsi que quelques dames vinrent voir la possédée dans le salon du presbytère. Il y eut d'abord une scène affreuse de cris, de hurlements et de contorsions. Tout à coup, la possédée, avisant un jeune prêtre, lui lança son livre à la tête, en lui faisant force menaces. M. le Curé voulut lui faire expier cette insolence en l'obligeant à faire un acte d'humilité. Mais le démon était indomptable et ce ne fut qu'après plusieurs invocations aux saints anges qu'il fut forcé de se mettre à genoux et de demander pardon. Je dois

dire ici, à cette occasion, que les prières aux saints anges ont toujours été très efficaces pour maîtriser la possédée. Il nous est arrivé bien des fois d'être plusieurs personnes occupées à tenir la possédée sans pouvoir en venir à bout. Alors M. le Curé priait les saints anges de venir à notre secours, en répétant neuf fois, en l'honneur des neuf chœurs angéliques, cette invocation : " Saints Anges, pour la gloire de votre Reine, liez-lui les mains." Aussitôt l'effet suivait la prière ; les mains de la possédée se portaient derrière le dos et y restaient liées par une force invisible aussi longtemps que cela nous était nécessaire. Ceci est un fait bien remarquable, car il prouve que les bons anges nous entourent et nous gardent tous les jours ; qu'ils entendent nos prières et viennent à notre secours quand nous les invoquons, surtout contre le démon.

La possédée fut ensuite conduite à la chapelle, où elle put assister tranquillement tous les jours à la Messe et communier avec les autres pèlerins. De retour au prespytère, elle entra dans le salon où se trouvaient réunis plusieurs pèlerins, parmi lesquels un prêtre du nord de la France qui lui adressa une ques-

on : "Toi, lui répondit-elle, tu es plus cu-
ieux que pieux." Puis avec un ricanement
atanique, elle ajouta : "Nous sommes amis
ous les deux ; oui, oui, nous sommes amis,
hein ! " A ce moment, entra M. P . . ., du
pèlerinage de Paris. C'est un vénérable et
fervent chrétien, qui fait partie de toutes les
bonnes œuvres de la capitale. Dès qu'elle l'a-
perçut, la possédée détourna la tête et dit :
"En voilà un que je déteste, je ne veux pas
le voir."

Nous la reconduisons bientôt à la chapelle,
qui, déjà, était remplie par la foule. Elle
eut une crise très violente. A ce moment,
entra cette petite fille de Marmagne, dont j'ai
parlé au chapitre préliminaire, la jeune Fran-
çoise Millet, qui, deux ans auparavant, avait
été délivrée de la possession du démon par
Notre-Dame de Pellevoisin. Elle revenait
avec ses parents remercier encore la Mère
toute miséricordieuse. On la fit mettre à ge-
noux à côté de la possédée, pour qu'elle priât
la Sainte Vierge de la délivrer du démon
comme elle l'avait délivrée elle-même. Bien
des yeux se remplirent de larmes, quand on
vit agenouillées côte à côte ces deux pauvres
enfants, dont l'une avait été possédée et

priait pour celle qui l'était encore, et l'on ne doutait point que la Mère toute miséricordieuse n'exauçât les prières de sa petite privilégiée en faveur de la grande. Elles le furent, en effet, mais seulement cinq jours plus tard, comme nous le verrons bientôt.

Pendant la belle procession, qui se fit dans les rues de la paroisse, après les vêpres, la possédée fut très agitée : elle était dans sa chambre avec ma mère. Il était facile de voir que le démon souffrait beaucoup de cette belle manifestation de la piété chrétienne. Pour la calmer, ma mère dût presque continuellement lui tenir sur la tête une statuette de Notre-Dame de Pellevoisin.

Après la cérémonie, M. le comte de R. avec sa femme, le R. Père F . . dominicain, M. le Curé d'Ecueillé et d'autres personnes vinrent voir la possédée au presbytère. A leur vue, le démon fit éclater sa colère et sa rage ; il roula sa victime par terre et se mit à l'étrangler. Ce fut une scène affreuse.

A huit heures du soir, les pèlerins se rendirent à la chapelle pour chanter le cantique du scapulaire de Pellevoisin, dans lequel on célèbre la puissance de Marie contre Satan. Nous nous y rendîmes avec la possédée et

nous la plaçâmes tout près de la porte qui donne entrée dans le sanctuaire. Elle était d'abord très calme ; mais dès qu'on eut entonné le cantique, elle fut agitée de mouvements extraordinaires qui devenaient de plus en plus violents, à tel point qu'il fallut plusieurs hommes pour la retenir. Elle était comme une furie hideuse à voir ; elle poussait des hurlements comme une bête fauve ; mais le chant du cantique continuait toujours et couvrait ces hurlements du diable. Tout à coup, elle tombe par terre comme étranglée. Ses yeux sortaient de leur orbite, sa langue pendait de dix centimètres hors de sa bouche ; elle était sans mouvement et comme morte. M. le Curé fut effrayé de la voir en cet état : " Il faut, dit-il, la porter dehors pour lui donner de l'air." Mais, à l'instant même, elle se relève et lui répond : " Ce n'est pas de l'air qu'il me faut." Voulant dire sans doute : "C'est la cessation du cantique du scapulaire qui est la terreur des démons."

Après que la foule se fut retirée, nous restâmes dans la chapelle avec plusieurs Messieurs du pèlerinage, quelques dames, M. le Curé et tous les prêtres, résolus à passer la

nuit en prières pour obtenir la délivrance de la possédée. Les prêtres se mirent à lui faire des questions en latin. Le démon leur répondait par sa bouche avec une grande insolence. Il se montrait furieux contre eux et leur faisait des menaces en leur disant : "Vous me la paierez cher." Le combat durait ainsi déjà depuis quelque temps, lorsque ce prêtre, à qui il avait dit le matin qu'il était de ses amis, entra dans la chapelle. Aussitôt qu'il l'aperçut, il lui adressa les mêmes paroles que le matin : "Toi, tu es plus curieux que pieux. Nous sommes amis tous les deux, hein ! Allons, touche-moi la main." Et comme le prêtre ne répondait rien, il ajouta en ricanant : "Oh ! tu me la toucheras bien !"

Ayant passé toute cette nuit en prières, nous sortîmes sur le matin de la chapelle pour aller prendre un peu de repos. Le lendemain, la possédée, ou plutôt le démon, manifesta de nouveau l'horreur qu'il a du scapulaire de Pellevoisin, dans une circonstance qu'il est à propos de rapporter. Au moment du départ des pèlerins de Paris, la possédée, apercevant dans le salon du presbytère le bel ostensoir que ces pèlerins

avaient offert à Notre-Dame de Pellevcisin, s'écria : " Otez ça de là ! Je ne puis le voir, car ça me fait horreur." Elle eut une crise affreuse. Plusieurs personnes accoururent pour aider à la tenir, entre autres un pèlerin de Paris, M. H . . . Aussitôt la possédée lui crie : " Va-t-en, car tu me fais souffrir, moitié de capucin ! Retire-toi., *capucinas*, laisse-moi." M. H . . . lui répond : " Je ne suis pas une moitié de capucin, mais je suis fils de saint François ; je suis du Tiers-Ordre, et, par conséquent, je suis frère en religion de cette pauvre fille que tu tourmentes, car elle est du Tiers-Ordre comme moi. Nous, enfants de saint François, nous n'avons pas peur du diable." Pendant quelques instants, ils se disputèrent tous les deux en latin.

Après cela, la possédée se tourne vers un autre pèlerin, également de Paris, M. B . . ., qui la tenait par les bras : " Et toi, lui dit-elle, tire de ta poche ce qui me fait souffrir." Elle lui répéta plusieurs fois les mêmes paroles. Mais M. B . . . la tenait toujours sans faire attention à ce qu'elle lui disait. Le soir, ayant mis la main dans sa poche pour prendre un cigare, il ne fut pas peu

sur le d'en retirer le scapulaire de Pelle-voisin. Il ne s'était plus rappelé qu'il l'y avait mis, le matin, avec l'intention de s'en revêtir, le soir. C'est alors qu'il comprit ce que voulait dire le démon par ces paroles : " Tire de ta poche ce qui me fait souffrir." — " Je me sens plus de dévotion pour ce scapulaire, disait-il, maintenant que je sais qu'il fait souffrir le démon."

CHAPITRE VII

LE DÉMON PROMET DE PARTIR — IL FAIT UN AVEU TRÈS IMPORTANT

Le 11 septembre, comme le démon tourmentait beaucoup la possédée, M. le Curé lui commanda, en latin, de partir de suite. Il répondit : " Non, pas aujourd'hui, laisse-moi, je partirai samedi." Le R. Père Feuillet, dominicain, après avoir célébré la Sainte Messe, voulut faire quelques prières sur la possédée, pour contraindre le démon de partir. Or, il avait négligé de demander, pour cela, l'autorisation à M. le Curé de la paroisse, et par conséquent il n'avait aucune juridiction sur la possédée pour la délivrer du démon. Aussi le démon, qui est un bon

canoniste pour les choses qui l'intéressent, le lui fit bien voir, car il se moqua de lui tout le temps : " De quoi te mêles-tu ? lui dit-il, tu n'as pas demandé la permission au Curé." Puis il lui tirait la langue, il lui faisait un pied de nez avec ses doigts, il lui faisait toute sorte de grimaces. Le Père dominicain avait beau l'adjurer de partir, il ne lui répondait que par des moqueries et des paroles grossières. Il alla même jusqu'à danser devant lui les danses les plus immondes qui ne se font que dans les mauvais lieux, quoique cette pauvre fille ne les eût jamais vues danser. Mais le soir, le R. Père dominicain, s'étant muni de l'autorisation canonique de M. le Curé, fit bien expier au démon ses irrévérences du matin, car il le fit souffrir si horriblement par ses prières que, si nous n'avions pas retenu la possédée, elle l'aurait écharpé dans sa furieuse colère.

Le mercredi, 12 septembre, M. l'abbé de B . . . étant venu à la chapelle, fit sur la possédée les prières qu'il avait déjà faites la veille. Or, comme il donnait l'ordre, en latin, au démon de partir, la possédée s'écria : " Que dit-il ? que dit-il ? Qu'il faut que je parte, je ne veux pas partir."

M. l'abbé continuant toutours ses adjurations, en latin, elle écoutait d'abord, puis elle répondait avec un sentiment de détresse ou de colère selon le sens des adjurations qui lui étaient adressées. Mais à la fin, la rage du démon éclata ; la possédée s'élança sur lui avec fureur, en lui criant : " Tais-toi ! " Elle voulait lui arracher le livre des mains ; il fallut plusieurs personnes pour la retenir. " Tais-toi ! criait-elle toujours ; Tais-toi ! Brûle ce livre qui me fait souffrir. "

M. le Curé de Sougé prit alors le livre, et continua la lecture des prières sur la possédée, qui redoubla encore de colère, en sorte que nous avions beaucoup de peine pour la retenir. Tout à coup, elle se dégage de nos mains, et va se blottir dans ce qu'on appelle *le coin des démons*. C'est, comme je l'ai dit, le coin du sanctuaire, par où le démon s'enfuit et disparut lorsque la Sainte Vierge le chassa pendant ses apparitions à Estelle. Il nous parut que le démon trahissait ainsi sa faiblesse, et que la Sainte Vierge ne tarderait pas à le chasser. Après que la possédée eut resté pendant quelques minutes blottie et étonnamment rapetissée comme une boule dans ce petit coin, elle se releva et vint de-

vant l'autel, tandis que M. le Curé de Sougé continuait à lire les prières de l'Église. Alors, comme si elle eût voulu à dessein nous faire peur, elle ramassa ses cheveux qui étaient épars sur son dos, et s'en entortilla la figure, de manière à la laisser seulement entrevoir. Dans cet état, elle était affreuse à voir et faisait vraiment peur. Parmi les assistants, il y en eut qui furent tellement impressionnés par ce spectacle qu'ils ne purent clore l'œil de tout la nuit.

Le jeudi, 13 novembre, M. le Curé commanda au démon de quitter sur-le-champ cette créature de Dieu qui ne lui appartenait pas.

—Oui, je m'en irai, répondit-il, je le sais bien qu'il faut que je la quitte et que je parte, mais si je ne puis pas tourmenter son corps, je tourmenterai toujours son esprit.

Dans la soirée, arriva M. le Curé d'Écueillé, qui lut sur la possédée les prières de l'Église. Aussitôt elle entra dans une colère épouvantable. Sa figure était horrible au dernier degré, on ne voyait plus rien d'humain en cetre pauvre fille, on ne voyait en elle que le démon. Il dit avec rage en gesticulant :

—Ce n'est pas toi qui me feras partir. Je te méprise ; tes prières ne me font rien.

M. le Curé de Sougé prit le livre à son tour et continua les prières. Mais le démon lui dit encore avec rage :

—Ce n'est pas toi non plus qui me feras partir, ni aucun prêtre. Je n'ai pas à t'obéir.

Alors, montrant de la main la Sainte Vierge :

—Voilà, dit-il, celle à qui je dois obéir, c'est elle seule qui me chassera.

Cet aveu du démon est très remarquable et très significatif. Il nous révèle, en effet, la puissance de Notre-Dame de Pellevoisin pour chasser le démon du corps des possédés. Comme nous le voyons par l'exemple de cette possédée, le démon résiste quelquefois aux exorcismes de l'Église, car leur efficacité dépend en grande partie de la foi et de la sainteté de l'exorciste. Mais à Notre-Dame de Pellevoisin, le démon ne résiste jamais. Le pèlerinage à Pellevoisin est d'une efficacité infaillible pour chasser le démon, comme il l'avoue lui-même : " Voilà, dit-il, celle à qui je dois obéir ; c'est elle qui me chassera." Jusqu'ici il n'y a pas d'exemple de possédé qui n'ait pas été délivré à Pellevoisin.

C'est ainsi que Dieu proportionne toujours les secours aux besoins. Dans ces temps malheureux, où le démon semble avoir repris son empire sur les hommes, nous avions besoin d'un sanctuaire nouveau, qui fût comme un lieu de refuge pour toutes les personnes qui sont tourmentées par les malins esprits, afin de pouvoir y être délivrées de leur cruels ennemis. Réjouissons-nous de ce que nous possédons en France, cette cité de refuge d'un genre nouveau : c'est le sanctuaire de notre Mère toute miséricordieuse, à Pellevoisin.

Ce sanctuaire est encore bien modeste ; mais la Sainte Vierge, qui a daigné y apparaître 15 fois et y révéler le scapulaire du Sacré-Cœur de Jesus, et qui depuis lors se plaît à y faire éclater sa puissance, ne tardera pas, je l'espère, à lui faire prendre les proportions d'une splendide basilique. " C'est ici, disait-elle à Estelle Faguette en lui apparaissant, c'est ici que je serai honorée." Déjà le scapulaire de Pellevoisin est répandu dans toute la France et jusqu'à l'étranger. La confrérie de ce scapulaire compte aujourd'hui plus de 200,000 associés, et le nombre en augmente tous les jours. Ce

scapulaire attire les bénédictions de Dieu et du Sacré-Cœur de Jésus, et la protection de la Très Sainte Vierge sur tous ceux qui le portent. C'est du reste ce que la Sainte Vierge elle-même promit en le révélant : " J'aime cette dévotion et je bénirai tous ceux qui le porteront."

Mais ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que le scapulaire de Pellevoisin fait des prodiges pour guérir toutes les personnes qui souffrent de maléfices, c'est-à-dire des maux que certaines personnes criminelles causent par l'intermédiaire du démon. Et qu'on ne traite pas ces cas de sorcelllerie de chimériques ; ils ne sont malheureusement que trop certains et trop fréquents. Il n'est par rare aujourd'hui de rencontrer des personnes qui souffrent de quelque mal extraordinaire et inconnu des médecins. Elles ne savent à quoi l'attribuer. Alors, au lieu de se tourner vers Dieu pour lui demander leur guérison, elles se tournent vers le démon. Elles vont trouver des somnambules ou d'autres sorciers, qui ne peuvent les guérir que par le pouvoir du démon et en leur prescrivant des pratiques superstitieuses et impies. Le but du démon, en tout cela, c'est de détourner ces personnes

ctions de Dieu et
: la protection de
ous ceux qui le
e que la Sainte
en le révélant :
je bénirai tous

t à remarquer,
levoisin fait des
s personnes qui
-dire des maux
inelles causent
. Et qu'on ne
rie de chiméri-
ement que trop
n'est par rare
personnes qui
raordinaire et
s ne savent à
de se tourner
eur guérison,
. Elles vont
utres sorciers,
ar le pouvoir
des pratiques
ut du démon,
ces personnes

de Dieu pour les attirer à lui et les perdre. Il est possible qu'à cette condition, le démon leur ôte un mal qu'il causait lui-même ; mais ces pesonnes perdront la foi et leur âme.

Hé bien ! que toutes les personnes, qui souffrent de maléfices, au lieu de recourir au démon, se tournent vers la Mère toute miséricordieuse qui est apparue à Pellevoisin. Qu'elles lui adressent une neuvaine de prières en se revêtant de son scapulaire, et sûrement, *infailliblement*, elles seront guéries immédiatement. Je sais ce que je dis et je pourrais citer ici des exemples bien frappants. C'est ainsi que la Sainte Vierge est déjà honorée à Pellevoisin.

Mais ce n'est pas tout. Déjà près de deux cents plaques de marbre en *ex voto* tapissent les murs de son hnmble sanctuaire et attestent qu'une multitude de personnes, obsédées ou possédées du démon, en ont été délivrées, soit en se revêtant simplement du scapulaire de Pellevoisin, soit en y faisant un pèlerinage, lorsque le scapulaire ne suffit pas. Nous allons voir comment notre possédée y fut délivrée définitivement.

CHAPITRE VIII

DISPUTE ENTRE TROIS DÉMONS. — DÉLIVRANCE.

Le vendredi, 14 septembre, M. le Curé voulut contraindre le démon à avouer qu'il possédait bien le corps de Marie, mais qu'il n'avait jamais possédé son cœur. Il fallut combattre longtemps pour lui arracher un aveu si humiliant pour son orgueil. Mais enfin, vaincu par les instantes prières que nous faisions à Dieu pour le forcer à obéir, il s'écria avec rage : "Oh ! non, jamais, jamais, jamais nous n'avons possédé son cœur ! " Ce jamais, trois fois répété, cette façon nouvelle de s'exprimer au pluriel, nous surprit quelque peu ; mais nous l'attribuâmes à un simple caprice de sa part. Néanmoins, dans la soirée, il dit spontanément à M. le Curé :

— Il y a trois démons à Pellevoisin.

— Tu n'es qu'un menteur, lui dit M. le Curé.

— Tu en verras trois demain.

Quelque temps après, comme la possédée aidait à la cuisine, elle dit à la sœur de M. le Curé:

— Nous sommes trois à Pellevoisin.

— Tu n'es qu'un esprit de mensonge, répond la sœur ; la Sainte Vierge, qui est apparue ici pour chasser le démon, ne permettrait pas qu'il vint posséder les personnes de l'endroit.

Le démon répondit avec un ricanement moqueur.

— Tu voudrais bien savoir où ils sont ; ils sont bien logés pourtant ; mais je ne veux pas te dire où ils sont. Tu le verras demain.

Après le souper, nous conduisîmes la possédée à la chapelle pour y passer la nuit en prières avec M. le Curé, sa sœur, ma mère et les religieuses de la paroisse. Elle paraissait dans un tourment épouvantable ; elle se tordait en poussant des gémissements. Il était aisé de voir que les trois démons qui la possédaient, car ils étaient trois en effet, souffraient horriblement. Vers minuit, en se tordant et se roulant par terre, elle alla s'étendre sur le marchepied de l'autel. Là, il s'engagea une sorte de dispute entre les trois démons qui parlaient successivement par sa bouche. " Moi, disait le premier, je veux son esprit. — Moi, disait le second, je veux son âme. — Moi, disait le troisième, je veux son corps." Après s'être ainsi disputés, ils

dirent tous ensemble : " Nous n'aurons rien du tout."

Alors la possédée se lève et se met à marcher dans la chapelle, comme hors d'elle-même, en comptant à haute voix : 1, 2, 3, jusqu'à 30, 31. A ce moment, quelqu'un l'interrompit en disant : " 40. — Non, dit-elle, 31. — Mensonge : 40. — Menteur toi-même : 31, 32, 33.

La possédée déclarant ainsi qu'elle avait été possédée par 33 démons, dont 29 avaient été chassés à Perpignan, par les exorcismes du R. P. Séraphin, le 30e avait été chassé, à Pellevoisin, par la Sainte Vierge, le 25 novembre 1882 ; restaient les trois derniers qui allaient être chassés également par la Mère toute miséricordieuse.

La possédée, ayant terminé son calcul alla se blottir dans le *coin des démons*, comme elle avait déjà fait la veille. Son regard était farouche comme celui d'une bête fauve. Il était alors 1 heure du matin du samedi, jour consacré à la Sainte Vierge ; nous sentions qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire. Tout à coup, son visage pâlit, ses traits se contractent, ses yeux paraissent éteints : elle bâille comme une per-

me qui expire, sa bouche reste grandement ouverte, on entend une sorte de craquement dans sa mâchoire, sa figure était celle d'un cadavre : elle paraissait morte. Nous étions tous saisis de terreur. Mais voilà qu'ausitôt après son dernier bâillement, elle se tourne vers le coin en appuyant sa tête contre le mur, et se met à crier d'une voix forte : "— A présent que tu es sorti, tu pars et tu nous laisses ? Je veux m'en aller comme toi. Dépêche-toi, car l'heure avance." Et avec des cris de détresse, elle l'appelait : Cambron ! Cambron ! Viens vite, animal ! Je veux partir comme toi ! Animal, c'est comme ça que tu nous trompes ! Dépêche-toi donc, grand animal ! Je veux partir ! je veux partir ! Ah ! tu me la paieras ! Je me vengerai ! Je veux te faire brûler sur place." M. le Curé lui ayant ordonné, en latin, de partir, il lui répondit : "Ce n'est pas à moi qu'il faut le dire ; adresse-toi à ce grand animal qui s'en va et qui nous laisse. Je voudrais bien m'en aller, car je souffre bien trop ici. Ah ! quel tourment cruel que celui que j'endure !"

M. le Curé lui ayant réitéré l'ordre de partir, il répondit de nouveau ; " Mais dis-le

à lui, et dépêche-toi, car l'heure avance et je ne pourrai pas partir." Il se tourna alors vers ma mère et lui dit : " Est-ce que l'heure est passée ? " Ma mère ayant fait un signe négatif, il se tourne aussitôt vers le coin avec l'empressement et la précipitation d'un naufragé qui voudrait saisir une dernière planche de salut, et s'écrie : " Cambronne, animal, viens, dépêche-toi ; il est encore temps." Mais il avait beau crier, Cambronne ne venait pas. Après un moment de silence, il reprend avec un accent de désespoir : " Qu'est-ce que tu dis ? Qu'il faut que je reste jusqu'à demain ? Mais pourquoi, grand animal ? Ne vois-tu pas qu'elle ne nous appartient pas ? C'est donc bien inutile de rester. Ah ! tu m'as bien placé dans ce corps ! Mais tu me la paieras ! "

M. le Curé lui donnant toujours l'ordre de partir, il lui dit : " L'heure est passée ; dis ce que tu voudras, je ne puis pas partir pour le moment, mais je te jure que ce sera pour demain." — On ne pourra jamais comprendre, à moins de l'avoir vu, tout ce qu'avait de saisissant et de terrifiant cette scène vraiment infernale. Voyant qu'il n'y avait rien à espérer pour le moment, nous sortîmes de la cha-

pour aller prendre un peu de repos. Il
ait deux heures du matin du samedi, 15
ptembre.

Ce même jour, à midi, il se passa une
cène pareille à celle de la nuit, sauf le dia-
ogue entre les démons qui n'eut pas lieu.
a possédée alla se blottir dans *le coin des*
démons, prit dans sa figure l'expression et
outes les apparences de la mort, elle bâilla
lusieurs fois, et, au dernier bâillement, le
euxième démon partit. Immédiatement elle
e releva avec calme ; nous récitâmes l'*An-*
gelus et nous allâmes au presbytère. En
entrant dans la salle à manger, la possédée,
apercevant sur la cheminée un reliquaire
contenant des reliques des apôtres saint
Pierre et saint Paul, fut prise de grandes con-
vulsions. Bientôt, néanmoins, elle se calma
et elle put dîner avec nous.

Après le repas, elle passa à la cuisine, et,
comme ma mère lui adressait quelques paroles
tout à coup elle s'agite et fait de grands mou-
vements comme quelqu'un qui cherche une
issue pour s'enfuir, et s'écrie : " Il faut que
je parte. Où irai-je ? Par où passerai-je ? "
— Ayant dit ces paroles, voilà qu'elle se met
à pirouetter sur ses pieds comme une toupie

pendant dix minutes. Tandis qu'elle exécuta ainsi ces évolutions, M. le Curé ayant pris reliquaire qui lui avait fait si grand peur avan le dîner, le lui fit toucher. A l'instant même le démon-toupie cesse de tourner et tomb par terre dans des souffrances affreuses : "Ah dit-il, quand j'irai rejoindre mes camarades je me garderai bien de leur dire tout ce que j'ai souffert à Pellevoisin ; qu'ils viennent essayer à leur tour." M. le Curé lui dit :— " Voilà la charité de l'enfer."

A huit heures du soir, nous revenons à la chapelle. La possédée était très agitée et très tourmentée. D'un moment à l'autre, nous nous attendions à la voir aller se blottir dans *le coin des démons* pour y être délivrée de son troisième bourreau. Mais la Sainte Vierge voulut chasser ce dernier d'une manière un peu différente des autres. Comme pour l'humilier davantage, elle voulut se servir pour le chasser du concours de la possédée elle-même. La pauvre enfant avait bien assez souffert pour mériter cette glorieuse faveur de sa bonne Mère. Voici donc ce qui arriva :

D'abord la possédée fut en proie à de grandes souffrances, à de terribles convul-

s pendant trois heures consécutives. A
e heures du soir, tout à coup ses souffran-
cessent, ses convulsions s'arrêtent : elle
sent délivrée de son troisième démon.
ais le monstre, comme s'il eût regretté
abandonner sa proie, rôdait encore autour
elle pour la ressaisir. La pauvre enfant,
i s'en aperçoit, se jette à genoux aux pieds
la Sainte Vierge, et, d'une voix entre-
upée par les larmes et les sanglots, elle lui
t : " O ma bonne Mère, venez à mon se-
ours ; chassez ce vilain monstre ; éloignez-
de moi ; je suis votre enfant, je vous ap-
artiens. Vous savez que je le renonce et
ue je le déteste. O ma bonne Mère, ne m'a-
andonnez pas." Ayant dit ces paroles, elle
se tourne du côté du démon et lui dit d'une
voix forte : " Au nom de Notre-Seigneur
Jésus-Christ, va-t-en." — Et, de la main,
avec un geste impératif, elle lui montre le
coin par où étaient partis les autres. Aussitôt
le démon s'enfuit dans ce coin et disparait.
Pendant toute cette scène, elle paraissait
comme ravie en extase dans le monde surna-
turel. Mais à ce moment, elle revient à son
état naturel. Elle nous parle, nous sourit et
nous remercie. Tout était fini : Marie Sa-

boureau était entièrement délivrée du dé-
mon. Nous chantâmes le *Salve Regina* po
remercier la Sainte Vierge et nous sortîm
de la chapelle.

CHAPITRE IX.

SCÈNE SYMBOLIQUE — COMBAT SPIRITUEL

Pendant les trois jours qui suivirent l
délivrance, Marie Saboureau n'éprouva au
cune persécution de la part des démons
elle en était parfaitement délivrée. Mais, l
troisième jour, il y eut comme une sort
d'épilogue à ce drame infernal, qui avait
duré un mois. Ce fut une scène, pour ainsi
dire, toute spirituelle et symbolique.

M. le Curé de Sougé et son frère, égale-
ment prêtre, étant venus en même temps que
Mme la comtesse de la R . . . nous nous
rendîmes tous ensemble avec Marie à la cha-
pelle. Marie était à genoux et priait. Tout
à coup, elle se sent prise à la gorge et en
même temps elle faisait des mouvements en
arrière comme si quelqu'un l'avait tirée for-
tement pour la faire tomber. Nous nous
regardions les uns les autres, nous deman-
dant avec anxiété si tout cela allait recom-
mencer. Nous remarquons qu'elle est ravie

une sorte d'extase et que ses yeux ent des objets qui étaient invisibles pour us. Elle voyait, en effet, les trois démons, nt elle avait été délivrée et qui étaient en- re acharnés à sa poursuite. Sur sa figure, peignait une grande frayeur. Tout à coup le se lève, monte sur le marchepied de autel où se trouvaient en ce moment M. le uré de Pellevoisin et M. le Curé de Sougé ; lle passe derrière eux, et, les prenant par les paules, elle les rapproche l'un de l'autre omme pour s'en faire un rempart contre les démons qui la poursuivaient. Mais bientôt a frayeur qui se peignait sur sa figure fait place à une expression de mépris et d'indignation. Elle écarte les prêtres derrière lesquels elle s'était refugiée, et s'élance, avec son chapelet à la main, à la poursuite de ses ennemis qui, maintenant, paraissent fuir devant elle. Elle saisit le premier, et, le menaçant de son chapelet, elle le conduit comme un ennemi vaincu devant la statue de la Sainte Vierge ; puis lui montrant, du doigt, le coin par où il était d'abord parti, elle l'y pousse avec son chapelet qu'elle brandit à la main comme une arme terrible.

Elle se tourne ensuite vers le deuxième dé-
mon, et, toujours en silence puisqu'elle ét
en extase, elle le saisit, le conduit de la mê
manière devant l'image de la Sainte Vierg
puis, avec son chapelet à la main, elle le r
foule dans le même coin.

Enfin, elle se tourne vers le troisième d
mon ; mais celui-ci était plus obstiné que l
autres. Alors, prenant à la main une reliq
de la vraie croix qu'elle portait suspendue
son cou, elle se met à le poursuivre dan
toute la chapelle. Elle le saisit enfin et l
conduit dans le sanctuaire, aux pieds de l
Sainte Vierge. Mais au lieu de le faire pas
ser par le coin des démons comme les autres
elle le fait passer du côté opposé à travers l
mur ; elle le chasse par là, en frappant sur l
mur avec sa relique de la vraie croix, Or
nous remarquâmes que l'endroit où elle frap
pa se trouvait justement au-dessous d'une
plaque de marbre placée en *ex-voto* pour une
personne qui avait été aussi délivrée du dé-
mon, comme pour nous signifier que nous
devrons placer une plaque de marbre pour
elle-même.

Ayant chassé ses trois ennemis, toujours
en extase, elle va se jeter à genoux aux

vers le deuxième dé- e la Sainte Vierge pour la remercier
nce puisqu'elle ét avoir donné la victoire. Mais, bientôt,
e conduit de la mê tournant du côté du mur par où elle avait
de la Sainte Vierg partir le troisième démon, elle l'aperçoit
la main, elle le r core. Aussitôt elle fait signe à M. le Curé
jeter de l'eau bénite sur cet endroit. M.
ers le troisième d Curé l'ayant fait, le démon disparait ;
lus obstiné que l is bientôt après il revient. Alors elle fait
a main une reliq ne à M. le Curé de lui donner à elle-même
ortait suspendue spersoir ; elle le prend et jette de l'eau
poursuivre dan nite sur le mur en faisant, avec l'asper-
saisit enfin et l ir, un grand signe de croix. Le démon
, aux pieds de l sparaît de nouveau, puis il revient encore.
eu de le faire pas lle reprend l'aspersoir, jette encore de l'eau
comme les autres nite contre lui en faisant le même signe de
posé à travers l oix, et il disparaît enfin pour toujours. Au
en frappant sur l out de dix minutes, Marie Saboureau sort
vraie croix, Or e cette espèce d'extase et revient à la vie
lroit où elle frap aturelle.
u-dessous d'une Cette scène si nouvelle et si extraordinaire
x-voto pour une t une grande impression sur tous les assis-
délivrée du dé- ants, et M. le Curé de Sougé allait jusqu'à
nifier que nous ire qu'elle l'avait impressionné plus que
e marbre pour out le reste. Cette scène évidemment est
oute symbolique. Essayons d'en pénétrer
emis, toujours e sens et de recueillir l'instruction que la
geuoux aux Sainte Vierge a voulu nous en donner.

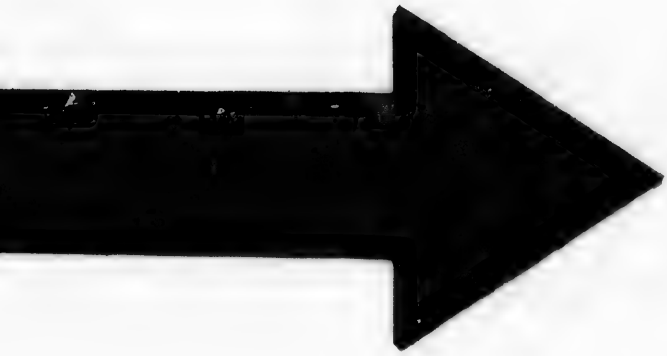

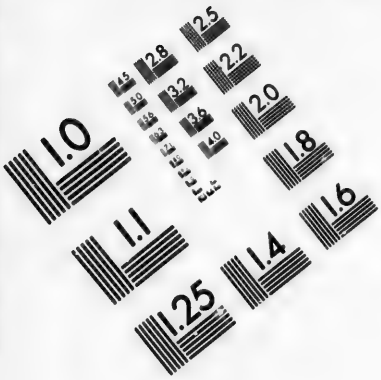

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

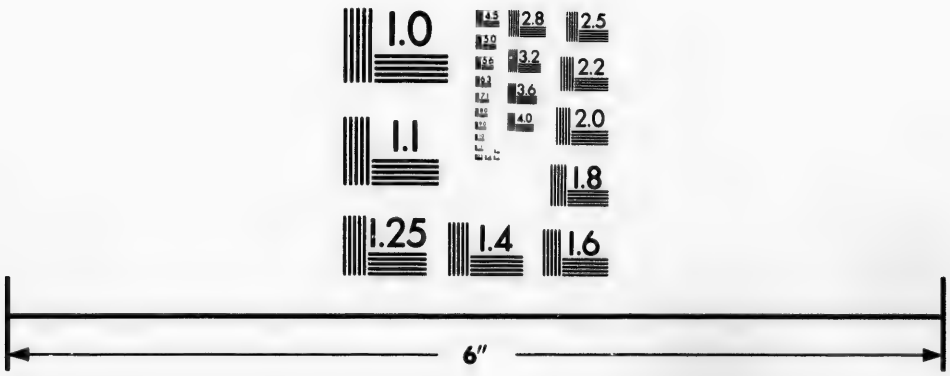

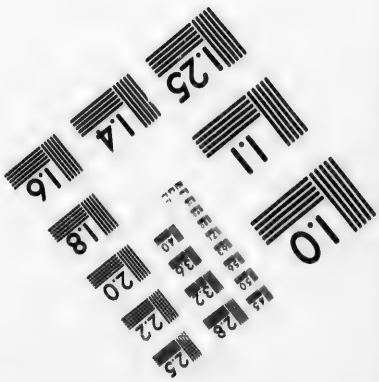

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Il me semble qu'on peut regarder cette scène comme le symbole ou l'image de la vie militante du chrétien sur la terre. En effet, nous avons à soutenir une guerre acharnée, une guerre de tous les jours contre les démons. Ces anges déchus, jalou de voir que nous sommes destinés à aller, u jour, occuper les places qu'ils ont perdu dans le Ciel, sont acharnés à notre pert Pervertis par leur orgueil et leur propre ma lice, ils ont changé tout leur amour pour Dieu en haine implacable. Eternellemen fixés dans cette haine par la Justice de Dieu ils n'aiment ni ne peuvent aimer que le mal ils n'ont ni ne peuvent avoir au cœur qu'u seul sentiment, qui est la rage et le déses poir ; qu'une seule passion, qui est la haine qu'un seul désir qui est de nuire, de tourmenter et de persécuter. Le comble de leu joie, ce serait d'anéantir Dieu lui-même, s'il le pouvaient. Ne pouvant s'attaquer à Dieu ils s'attaquent à ses créatures, mais seulement dans la mesure que Dieu le leur permet pour sa gloire, pour le mérite de ses créatures et pour la confusion des démons eux-mêmes.

C'est pourquoi, du fond des abîmes de

qu'on peut regarder cette
symbole ou l'image de la
chrétien sur la terre. En
à soutenir une guerre
erre de tous les jours con-
Ces anges déchus, jalou
mmes destinés à aller, u
places qu'ils out perdu
acharnés à notre perte
rgueil et leur propre ma
é tout leur amour pou
olacable. Eternellemen
e par la Justice de Dieu
euvent aimer que le mal
ent avoir au cœur qu'u
est la rage et le déses
passion, qui est la haine
i est de nuire, de tour
ter. Le comble de leu
ntir Dieu lui-même, s'il
uvant s'attaquer à Dieu
créatures, mais seule
que Dieu le leur perme
le mérite de ses créa
sion des démons eux-

fond des abîmes de

où ils ont été précipités, Dieu leur
et quelquefois de venir sur la terre ;
sans cesser de souffrir puisqu'ils por-
toujours leur enfer avec eux. Si Dieu
permet d'entrer dans notre corps, ils
ettent leur joie à nous tourmenter. Au
ste, ils ne peuvent nous faire que le mal
e Dieu leur permet ; car par eux-mêmes
s n'ont aucun pouvoir.

Mais s'ils ne peuvent point posséder notre
orps et nous nuire extérieurement, du
oins ils nous entourent, nous assiègent et
ous tentent sans cesse pour nous faire tom-
er dans le péché, c'est-à-dire dans la révolte
ontre Dieu, et par conséquent dans l'enfer
vec eux. C'est pourquoi le Prince des
pôtres nous dit : " Mes frères, soyez sobres
et vigilants ; car le diable, votre ennemi,
rôde autour de vous comme un lion rugis-
sant, pour vous dévorer. Résistez-lui par
votre fermeté dans la foi " (S. Petr., v, 8).

Et l'apôtre saint Paul nous dit à son tour :
" Nous n'avons pas à lutter contre des enne-
mis visibles, faits de chair et de sang, mais
contre les esprits invisibles, qui sont les
princes de ce monde de ténèbres, et les

"puissances de l'air qui nous entoure" (Eph., VI).

Or, pour combattre et vaincre de tels ennemis, quelles sont les armes que nous devons employer? Celles-là précisément que nous avons vu employées par Marie Saboureau dans son extase mystérieuse :

1° Elle se réfugie auprès des prêtres comme la brebis poursuivie par le loup se réfugie auprès de son pasteur, pour signifier que les prêtres, ministres de Jésus-Christ, sont nos pasteurs, nos guides et nos chefs dans ce combat spirituel, et que, si nous voulons remporter la victoire contre notre ennemi, nous devons rester "fermes dans la foi," c'est-à-dire, écouter toujours l'Église, qui nous parle par la voix de ses ministres. La parole de Dieu et les sacrements que nous administrent les prêtres : voilà nos armes.

2° Elle a recours à la vraie croix, pour signifier que c'est surtout par la [illegible], la mort et la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par la mortification de nos sens, que nous triompherons des ennemis de notre salut.

3° Enfin, elle nous fait voir que le chapelet, entre nos mains, est une arme terrible contre les démons. Soyons donc fidèles à le

qui nous entoure"

et vaincre de tels en-
es armes que nous de-
es-là précisément que
rées par Marie Sabou-
nystérieuse :
près des prêtres comme
r le loup se réfugie au-
pour signifier que les
Jésus-Christ, sont nos
et nos chefs dans ce
e, si nous voulons rem-
e notre ennemi, nous
dans la foi," c'est-à-
s l'Église, qui nous
ministres. La parole
nts que nous adminis-
nos armes.
la vraie [illegible]ix, pour
ut par la [illegible], la mort
Seigneur Jésus-Christ,
le nos sens, que nous
nis de notre salut.
ait voir que le chape-
est une arme terrible
yons donc fidèles à le

cette [illegible]ter tous les jours, comme nous le recom-
e la [illegible]nde notre très Saint-Père le Pape, prions,
En [illegible]ns une grande dévotion à la Très Sainte
re [illegible]erge. C'est par la protection de cette
on-[illegible]ère toute miséricordieuse que nous serons
délivrés des tentations du démon et que
[illegible]ous remporterons sur eux une victoire défi-
nitive.

Et maintenant désire-t-on savoir dans quel état se trouve aujourd'hui Marie Saboureau ? Voilà douze ans (1) qu'elle a été délivrée du démon, et elle n'en a plus été possédée. Elle est restée en qualité de bonne, chez ma mère, qui l'aime toujours comme sa fille. Par sa piété, sa modestie et toutes ses bonnes qualités, elle fait l'édification de tous ceux qui la connaissent.

Quand on lui demande si elle se souvient de tout ce qui s'est passé durant sa possession, elle répond qu'elle se souvient presque de tout, quoique un peu vaguement. Elle déclare que sa volonté n'était pour rien dans tout ce qu'elle faisait ou disait, mais qu'elle était forcée de le faire sans pouvoir absolu-

(1) Aujourd'hui, juillet 1895, Marie Saboureau est chez ses parents, à Rivesaltes, et parfaitement délivrée du démon. Elle jouit d'une très bonne santé.

ment s'en empêcher. En un mot, elle dit qu'elle n'était plus maîtresse de son corps, de ses mouvements et de sa langue, mais qu'elle était toujours maîtresse de sa volonté. Elle se souvient très bien d'avoir rampé, comme un serpent : "Je ne sais pas, dit-elle, comment je faisais, mais j'étais forcée de le faire, et je me souviens que j'avais honte en moi-même de ramper ainsi devant les assistants. Je souffrais cruellement dans mes crises et notamment d'une soif brûlante quand je criais malgré moi : J'ai soif ! Je brûle ! Je me souviens également que, lorsqu'on invoquait les saints anges pour me maîtriser, j'étais forcée de laisser aller mes mains derrière le dos. Alors une sorte de faiblesse s'emparait de moi et je ne pouvais plus résister." Ainsi parle Marie Saboureau.

CLÉMENT GABAUDAN.

her. En un mot, elle dit
s maîtresse de son corps,
ts et de sa langue, mais
rs maîtresse de sa volonté.
très bien d'avoir rampé.
"Je ne sais pas, dit-elle,
mais j'étais forcée de le
iens que j'avais honte en
er ainsi devant les assis-
cruellement dans mes
t d'une soif brûlante
gré moi : J'ai soif ! Je
s également que, lors-
saints anges pour me
ée de laisser aller mes
Alors une sorte de
moi et je ne pouvais
rle Marie Saboureau.

MENT GABAUDAN.